

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

69e ANNÉE.—No 38

REDIGÉ EN COLLABORATION

SAMEDI, 19 NOVEMBRE 1921

Cinq de nos hommes célèbres

Sir Lomer Gouin

Le plus grand éloge qu'un homme de haute valeur puisse recevoir est celui rendu forcément par ses adversaires: la "Gazette" du 18 octobre dernier est péremptoire sur les mérites de Sir Lomer Gouin.

Sir Lomer est tout à la fois, et à un degré suréminent, financier, législateur, et juriste consommé.

Les institutions anglaises les plus considérables du pays se réclament de sa présence sur leurs bureaux de direction: "He is a big man".

Quelle est la qualité maîtresse qui domine les trois grands traits précités de son intelligence?

La réponse est positive. Sir Lomer est probablement le plus grand administrateur que la race canadienne-française ait jamais produit jusqu'à ce jour.

Pour lui, pas n'est besoin de consulter les spécialistes sur quoi que ce soit. L'exposé d'un projet, d'une situation difficile, d'un noeud gordien à trancher étant fait, il touche du doigt la difficulté, et la question mûrie sans l'aide de personne reçoit du coup la solution définitive et juste.

Sir Wilfrid Laurier, une des plus grandes gloires de notre siècle, sur le point d'administration procédait par renseignements tirés de tous les experts en la matière à l'étude.

Sir Lomer saisit tout par lui-même d'un regard d'aigle. Et les résultats tangibles de la sûreté de son jugement couvrent la Province de Québec de monuments impérissables.

Il est peut-être le seul homme de force à éviter la banqueroute financière de la Puissance du Canada en la circonstance.

Sir Lomer est-il combattif? Non et oui. Rencontre-t-il un adversaire sur le côté opposé de la rue? Il passe droit son chemin. Le rencontre-t-il face à face dans une porte ouverte? Le combat s'engage, et tel le lion provoqué, il terrasse son ennemi si formidable soit-il, et cela pour toujours.

Comme tous les personnages de la plus haute envergure, les honneurs ne l'occupent nullement. Mais s'il s'agit de dévouement à son pays, il est là présent, l'arme au poing, prêt à se sacrifier sur l'autel de la patrie. C'est le cas échéant dans la lutte politique qui s'engage.

Comme il est impossible aux grands édificateurs de ne pas voiler parfois certains soleils privés, Sir Lomer Gouin a pu se créer peut-être quelques ennemis. Mais tout le monde reconnaît qu'il est le seul qui a pu lancer notre Province dans la voie de succès et de prospérité comme elle l'est aujourd'hui.

Cette dernière mention est un monument impérissable qui à lui seul ferait la gloire de sa vie.

Mais espérons que bientôt sur la scène fédérale il renouvellera en grand ce qu'il a fait pour les siens sur un théâtre moins étendu, et que son génie d'administrateur couvrira de ses ailes gigantesques le pays tout entier de l'Atlantique au Pacifique.

Dr. J. N. Paul FOURNIER.

AU PROVINCIAL

Il y a quelques jours la "Presse" lançait la nouvelle que le département des affaires municipales devait bientôt former un ministère à part, et le même journal ajoutait que la rumeur à Québec était que M. Armand Boisseau, député de Saint-Hyacinthe, en serait le prochain titulaire.

Certes ce serait là un beau témoignage de confiance donné à député de Saint-Hyacinthe en même temps qu'une reconnaissance méritée pour le travail considérable qu'il a accompli depuis qu'il représente à Québec les électeurs du comté de Saint-Hyacinthe.

CORRESPONDANCE

Montréal, 15 novembre 1921

Monsieur le Directeur,

Comme publiciste de la Maison Versailles-Vidricaire-Boulais, je suis abonné à la version française des Bulletins mensuels de la Statistique agricole du gouvernement fédéral. Ces Bulletins, remplis de choses intéressantes, sont essentiels à quiconque veut se tenir au courant de la situation agricole. J'ai reçu le Bulletin de septembre le 10 du courant. Cela m'a fait, comme on dit, une belle jambe. Si j'étais Anglais ou si je consentais à l'être pour les fins de mon abonnement, j'aurais déjà reçu le Bulletin de novembre.

Voici maintenant une correspondance qui me paraît assez instructive. Elle s'est échangée en français de part et d'autre:

Montréal, 19 octobre 1921

"Au Commissaire de l'Impôt, Ottawa

"Monsieur le Commissaire,

"Auriez-vous la bonté de me dire par le retour du courrier à partir de quelle date les imprimeurs ont été exemptés de la taxe d'affaires?"

Respectueusement à vous,

Le Directeur de la Publicité:

OLIVAR ASSELIN

Montréal, 24 octobre 1921

"Au Commissaire de l'Impôt, Ottawa.

Monsieur le Commissaire,

"Nous serions heureux de recevoir une réponse à une lettre que nous vous écrivions le 19 octobre et qui se lisait ainsi:

"Auriez-vous la bonté de me dire par le retour du courrier à partir de quelle date les imprimeurs ont été exemptés de la taxe d'affaires?"

"J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

le Directeur de la Publicité:

OLIVAR ASSELIN".

Ottawa, 26 octobre 1921

"Versailles-Vidricaires-Boulais, Limitée,

Edifice Versailles,
90 rue Saint-Jacques, Montréal, Que.

Messieurs,

"En réponse à votre lettre du 19 courant, je puis vous dire que la Loi taxant les Profits d'Affaires pour la Guerre, 1916 n'est pas applicable aux périodes de comptes finies après le 31 décembre 1920.

Votre très dévoué,

R. W. BREADNER,
Commissaire de l'Impôt.

Montréal, 28 octobre 1921.

M. R. W. Breadner,
Commissaire de l'Impôt,
Ottawa.

No 147118

Monsieur,

Nous recevons à l'instant votre lettre du 26 octobre. La taxe dont nous parlons dans notre lettre du 19 octobre ne porte pas sur les bénéfices de guerre, mais sur les opérations commerciales des industriels et des marchands de gros. Elle s'est appliquée aux imprimeurs à raison de 2 p. c. puis de 3 p. c. du montant de la facture. Elle a été abolie vers le mois de mai. Nous désirerions savoir la date exacte de l'abolition, pour pouvoir réclamer de nos imprimeurs les remboursements auxquels nous avons droit.

Respectueusement à vous,

Le Directeur de la Publicité:

OLIVAR ASSELIN

Montréal, 4 novembre 1921

Au Commissaire de l'Impôt, Ottawa.

No 14718

Monsieur,

"Vous seriez bien aimable de répondre à ma lettre du 28 octobre, sur la date d'annulation de la taxe d'affaires en tant que cette taxe affectait les imprimeurs.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Commissaire,

Votre tout dévoué serviteur,

Le Directeur de la Publicité:

OLIVAR ASSELIN".

Ce mardi 15 novembre, j'attends toujours le renseignement demandé dans mes lettres des 19, 24 et 28 octobre et 4 novembre, et dont nous avons absolument besoin pour nous faire rembourser par nos imprimeurs.

La Chambre de Commerce du District de Montréal, qui, soit dit en passant, n'a, en face du Board of Trade, d'autre raison d'être que la défense des intérêts canadiens-français, a trouvé à ces retards un remède très simple: La version française vous arrive deux mois après l'autre? Abonnez-vous à l'Anglais. On ne vous répond pas en français? Ecrivez en anglais. (Se rappeler l'incident Barré). Mais que je repousse du pied ce raisonnement de poires blettes, et je devrai continuer d'attendre après l'arrogant fonctionnaire qui me tient à sa merci.

Ceci au moment où M. Meighen défie ses adversaires de prouver qu'il ait jamais été injuste envers les Canadiens-Français.

Quant à moi, j'incline à croire que M. Meighen est réellement à l'heure actuelle, assez bien disposé à notre égard. Mais il y a des choses qu'un anglais de sa formation intellectuelle et morale—ils sont bien au Canada trois ou quatre millions, et de tous partis politiques,—ne comprendra jamais: c'est que nous n'avons pas tous, sur la question des droits du français, les opinions-suppositives de notre Chambre de Commerce. Si ces lignes sont portées à sa connaissance, ce "puissant cerveau" — comme dit à tout bout de champ le chroniqueur parlementaire du Devoir — les trouvera à coup sûr bien absurdes.

Pour dire toute ma pensée, il me semble qu'on a eu tort, en notre province, de faire de M. Meighen un géant intellectuel doublé d'un monstre de perversité. On serait, je crois, beaucoup plus près de la vérité en reconnaissant dans les solennels sophismes de ce sombre presbytérien la marque d'une incurable, quoique suffisante, médiocrité.

Recevez, Monsieur le Directeur, les salutations empressées de

Votre tout dévoué serviteur,

Olivar ASSELIN

P. S. Je sais bien que M. Meighen n'est pas tenu de savoir tout ce qui se passe du haut en bas de l'administration. Il y a une chose cependant qu'il ne peut ignorer: c'est que la part du français, déjà insignifiante avant 1917, n'a cessé de s'amincir depuis, par la volonté délibérée et comme concertée des ministres.

Olivar ASSELIN

Chronique ouvrière

QUELQUES CHIFFRES

Le dernier numéro de la "Gazette du Travail", livraison d'octobre, nous donne des renseignements intéressants sur le mouvement des grèves au Canada pendant le mois de septembre. Il y a eu, pendant ce mois, quatre nouvelles grèves affectant 621 travailleurs, pendant que le nombre total des grèves en existence était de 22, affectant 3,535 travailleurs, entraînant une perte de temps de 69,100 jours. La seule perte de temps occasionnée par les quatre grèves commencées en septembre fut de 4,120 jours d'ouvrage. Ces quatre grèves ont été réglées au cours du mois, nous dit la "Gazette du Travail". Rien n'indique cependant qu'elles le furent à l'avantage des ouvriers ou des patrons. Tout ce qu'on nous dit c'est qu'elles furent réglées par des négociations ou médiations et que le travail fut repris.

Au nombre des grèves qui nous intéressent particulièrement et qui sont en souffrance d'ailleurs, il faut compter celle des métiers de l'imprimerie. A ce sujet la "Gazette du Travail" nous apprend que "dans un certain nombre de localités, les métiers de l'imprimerie et de la librairie étaient encore en grève pour obtenir la semaine de 44 heures. Il y avait en existence, à la fin du mois, 10 grèves, affectant 1,934 travailleurs et entraînant une perte de temps d'à peu près 48,575 jours ouvrables. Voici les détails:

Compositeurs, Montréal: Grève commencée le 14 juin. Les ouvriers ont refusé de faire du travail qui venait d'un atelier où une grève avait été déclarée. Non réglée.

Compositeurs, etc., Vancouver: Commencée le 2 mai. Pour une augmentation des salaires et la semaine de 44 heures. Non réglée.

Photograpeurs, Ottawa: Commencée le 1er juin. Pour une augmentation des heures de travail. Non réglée.

Photograpeurs, Ottawa: Commencée le 1er juin. Pour une augmentation des salaires et la semaine de 44 heures. Non réglée.

Imprimeurs, Montréal: Commencée le 1er juin. Pour une aug-

mentation des salaires et la semaine de 44 heures. Non réglée.

Imprimeurs, Ottawa: Commencée le 1er juin. Pour une augmentation des salaires et la semaine de 44 heures. Non réglée.

Imprimeurs, Toronto: Commencée le 1er juin. Pour une augmentation des salaires et la semaine de 44 heures. Non réglée.

Imprimeurs, Winnipeg: Commencée le 1er juillet. Prétendu lockout quand les patrons ont refusé de renouveler la convention. Non réglée.

Imprimeurs, relieurs, pressiers, Halifax: Commencée le 2 mai. Pour une diminution des heures du travail. Non réglée.

Compositeurs, pressiers, relieurs, Hamilton: Commencée le 2 mai. Prétendue violation de la convention par les patrons. Non réglée.

Comme on le voit, il n'y a pas beaucoup de grève d'employés dans les métiers de l'imprimerie qui sont réglées en faveur des grévistes. On sait, d'un autre côté, depuis longtemps que les patrons ont déclaré que pour eux la grève était finie. On sait aussi qu'ils ont tenu boutique depuis le conflit et que leurs ateliers donnent une proportion normale.

Il arrive donc, qu'à cause d'instructions venues des Etats-Unis, la chose a été maintes fois démontrée, beaucoup de travailleurs qui gagnaient un salaire enviable sont depuis des mois au nombre des chômeurs. Il pourrait bien arriver qu'ils y soient encore longtemps puisque les vacances causées par leur départ ont été remplies.

Voilà au moins une accentuation de la crise du chômage qui ne peut être imputée aux conditions économiques amenées par la guerre ou le rétablissement. La cause vient de chefs américains qui s'étaient donné l'illusion qu'ils pouvaient tout mener au Canada. Ils ont créé un tort considérable aux ouvriers qu'ils étaient supposés protéger et ils ont aussi contribué à accentuer la crise du chômage chez nous.

Maintenant, ces mêmes chefs viennent dire aux grévistes: nous allons tenir indéfiniment; vos compagnons qui ont réussi à obtenir une augmentation de salaire ou que, pour une raison ou pour une autre nous n'avons pas mis en grève, donneront ce qu'ils ont obtenu, ou une partie du salaire qu'ils gagnent et dont ils ont besoin pour vous faire vivre maigrement.

La partie est belle, voyez-vous?

Thomas POULIN.

—(Le Droit, 5 novembre 1921).

La loi de huit heures

La loi de huit heures, qui est une des inventions démagogiques les plus destructives de l'économie nationale et de la prospérité individuelle en tous pays, commence enfin à se révéler telle qu'elle est à l'opinion publique, jusqu'à présent si généreusement abusée sur son compte.

Il y a longtemps que nous avons commencé à dire ici les méfaits et les vices de cette conception marxiste, érigée en dogme par le visionnaire Wilson et exploitée par tous les Albert Thomas boulimiques qui se font des rentes en dupant le prolétariat. Nous constatons avec plaisir que la presse politique, en France, commence à s'occuper de cette meurtrière invention et à lui dire ses vérités.

Par exemple, je trouve, dans "l'Echa de Paris," ce juste aperçu:

"Quatre puissances à peine, dont la Grèce et la Tchécoslovaquie, ont ratifié pour la forme la Convention de Washington. Chacun attend, pour suivre, que le voisin et le rival aient commencé.

"La France n'a pas non plus ratifié officiellement le pacte du travail, mais elle jouit à ce point de vue d'un régime plus rigoureux que celui préconisé par la Convention.

"Au total, la solidarité universelle rêvée à Washington ne semble pas avoir résisté à l'épreuve de la réalité. Or, une législation du travail sera internationale ou ne sera pas. Abandonnée par la plupart des grandes nations qui rivalisent dans la lutte économique, elle ne saurait être maintenue dans son absolutisme. A l'observer seule, la France se sacrifierait à la concurrence de ses voisins."

Les conclusions d'un article du Journal des Débats sont analogues:

"L'Angleterre a réfléchi sur la convention de Washington; elle a vu que, si l'idéal est de s'acheminer vers une diminution de la durée de la journée du travail, il ne faut pas le réaliser brusquement par des textes législatifs dépourvus de toute souplesse. Quand une loi doit avoir, comme celle des huit heures, de profondes répercussions sur la production d'un pays, il ne faut pas l'adopter avec un empressement ingénu et en tout cas, avoir le courage de revenir sur l'erreur commise."

Quant aux Boches, nous apprenons, à la date du 7 octobre, que la première entreprise allemande qui apporte une entorse à la journée de huit heures est la Leuna-Werk, en Saxe. On annonce, en effet, de Halle, que cette usine a fait connaître à ses ouvriers que, par suite du manque de main-d'œuvre elle avait décidé qu'à compter du 8 octobre, et jusqu'à nouvel ordre, elle introduira à nouveau la semaine de 56 heures de travail. Les usines Leuna sont une annexe du groupement d'aniline de Merseburg et, en conséquence, une alliée de la Badische Anilin, à Oppau. Elle fabrique également des nitrates synthétiques.

Maintenant, il n'y a plus qu'à revenir à la liberté du travail et à supprimer l'absurde et néfaste loi de huit heures que la France est seule à subir et dont elle meurt.

La concurrence asiatique

Dans le bouleversement économique qui atteint si profondément l'Europe et l'Amérique, on ne tient pas assez compte d'un facteur qui paraît appelé à tenir un rôle de plus en plus considérable dans la lutte industrielle. Il s'agit de l'importance de la productivité de certains pays asiatiques, c'est-à-dire de la concurrence presque formidable que ces Etats semblent en mesure d'assumer vis-à-vis de l'Europe et des Etats-Unis.

Evidemment, le Japon, la Chine, etc., ne seront pas, de sitôt, en mesure de contre-balancer la valeur de tous nos rendements industriels. C'est entendu. Mais il est cependant des spécialités pour la réussite desquelles ils sont mieux outillés que les vieux pays manufacturiers européens et qui assurent déjà à leurs trafics d'exportation sur nos marchés une importance considérable en attendant plus.

C'est le cas, notamment, de l'industrie cotonnière.

Tout récemment, on nous signalait que les produits manufacturés du Japon trouvaient un large débouché dans les pays occidentaux. Dans nombre de nos magasins, ce sont les produits des Nippons qui sont mis en vente, à des prix manifestement inférieurs à ceux offerts par les autres manufacturiers concurrents. Evidemment, il y eut, en 1920 et au début de cette année, des raisons à cette progression des importations cotonnières asiatiques. La demande des textiles de fabrication japonaise, chinoise, hindoue, a été stimulée par la situation critique du Lancashire, dont la production a diminué de 50%, qui a souffert de la crise minière, qui souffre encore du coût de la main d'œuvre.

à suivre en 6ème page

Tout le monde savoure
une bonne tasse de thé.

"SALADA"

Si Vous Buvez des Thés du Japon
ESSAYEZ LE
THÉ VERT "SALADA"
Infiniment supérieur aux
Meilleurs thés du Japon

LE THÉ
qui est toujours déli-
cieux. Sa réputation
date de trente ans.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

ST-PAUL DE ROUVILLE

La politique fédérale! Il n'y a que cela, pour le moment. C'est le sujet dominant des conversations et chacun en discute avec autant de compétence que de parti pris. A l'exemple des hommes éminents qui aspirent à tenir nos destinées, dans nos dissertations du soir, au bureau de poste, nous n'abordons pas les questions vitales. La boîte à surprise de l'impérialisme reste close pour nous comme pour tant d'autres. C'est conforme à ce vieux proverbe: A moultou tendu, Dieu mesure le vent.

—Indifférents aux graves questions qui occupent nos esprits, les chasseurs vont dans la montagne pour de la solitude tout en cherchant à surprendre une proie. Les uns guettent le renard, qui ne se laisse pas prendre souvent. D'autres préfèrent le chat sauvage et sont plus heureux. Mais la veine est à ceux qui en tiennent pour la bête puante. On dit qu'il y a un pied de neige dans la montagne.

—Il y a du potin ici comme ailleurs; c'est un thème favori en temps d'élection. En voyant la silhouette de maître Damien se projeter sur l'écran, d'anciens ont fini par croire qu'il affronterait en personne les feux de la rampe. Si les chinoïseries de la politique le font rester dans la coulisse nous en serons quittes pour quelques ombres chinoises.

—Tout le monde n'est peut-être pas satisfait de la température, mais nos anciens le sont. Ils ont leur manière de juger le temps et ils y sont attachés. Ceux qui prétendent que la troisième neige vient pour rester auront, ce me semble, bonne satisfaction. Il en sera de même pour ceux qui prétendent que l'hiver nous prend un mois après la première neige, qui nous a visités le 11 octobre. Mais il reste les gâte-sauces qui ne veulent pas qu'on soit en hiver tant que la terre n'est pas assez profondément gelée.

—Une admirable métaphore, c'est celle qui nous présente les électeurs comme des juges. Et la plupart de ceux-ci, prenant ce rôle de juge bien au sérieux, ne veulent entendre qu'une des parties en cause. Comme cela on est plus certain de ne pas se déjuger et de voter selon les diétées de sa conscience.

—Il en est de la conscience en politique comme de l'intégrité en affaire; ce sont souvent ceux qui en ont le moins qui affectent d'en avoir le plus. La conscience de certains politiciens n'est pasfois qu'un mélange de parti-pris, de préjugés et d'égoïsme.

—Avant l'admission de la femme dans la politique, les salles de comité n'étaient que des tabagies. Maintenant que les dames y sont admises, il va falloir s'y conduire comme dans un salon. Avec moins de fumée on ne pourra qu'y voir plus clair et se faire une idée plus nette de la situation politique. Qui dira jamais toute l'influence bienfaisante de la femme!...

—Lorsqu'on propose d'aller débattre à Montréal des agissements qui intéressent tout particulièrement Rouville, c'est pour faire voir qu'on ne nous prend point pour des électeurs à courttes vues; on nous éroit capable de juger les choses de loin.

PIERROT

UNE CHANCE

Avec \$500 comptant, vous vous achetez une propriété de deux logements. Adressez-vous à Eug. Benoit, 90 rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe, Qué.

Grâce au Tanlae, des millions de personnes qui avaient presque abandonné tout espoir, estiment que la vie vaut encore la peine d'être vécue. Il vous donnera à vous les mêmes résultats qu'aux autres.

J. H. E. Brodeur.

Oeuvre d'Education

Initié depuis très peu de temps au placement en fonds publics (nationaux, provinciaux, municipaux, scolaires, paroissiaux, etc.), le Canadien-Français se deshabituait difficilement de prêter à court terme (trois et cinq ans), comme il le faisait à l'époque où le seul genre de placement qu'il connaît était le prêt hypothécaire. La maison Versailles-Vidriac-Boulais (limitée) trouve sans doute profit à cultiver ce préjugé, car c'est ordinairement en disant comme la clientèle qu'on se met dans ses bonnes grâces. Cette maison dit au contraire: Les bons valeurs à revenu fixe, qui rendent présentement de 6 à 7%, rendaient 4 à 5% avant la guerre et rendront probablement 5 à 6% dans quatre ou cinq ans. Vous agirez donc sagement en plaçant votre argent tout de suite pour vingt et trente ans, et même quarante si vous le pouvez, au lieu de vous mettre dans la nécessité de le remployer à 5 et 5½% dans cinq ans d'ici.

X X X

Le Canadien-Français, comme toutes les petites gens qui voient circuler beaucoup d'argent autour d'eux, est souvent tenté de jouer à la Bourse; car il est plus agréable de s'enrichir en un jour, sans travailler, que d'attendre la richesse en travaillant. Ici encore intervient la maison Versailles-Vidriac-Boulais. "A la longue, dit-elle, le jeu n'a jamais enrichi personne, si ce n'est les joueurs qui se sont arrangés pour avoir tous les atouts de leur côté. Les valeurs de Bourse sont surtout des ACTIONS d'entreprises industrielles (transports, fabrications, etc.). Pour en prévoir la hausse ou la baisse, il faut être dans les milieux où l'on passe les marchés, où on traite avec les banques, où on arrête le prix de la main d'œuvre, où on établit les bilans, où on statue (avant que le public en sache quoi ce soit) sur les dividendes. Si vous remplissez cette condition, libre à vous de jouer et de tondre les autres; sinon, vous vous ferez tondre aussi sûrement que le soleil paraîtra demain, après-demain et l'année prochaine."

X X X

Par une bizarre contradiction, ce même peuple qui, dans l'espoir de gains fabuleux, risque son argent à la Bourse sur des actions dont il ne connaît rien et qu'il sera encore longtemps dans l'impossibilité d'apprécier à leur juste valeur, préférera, comme valeurs à revenu fixe, l'obligation municipale ou scolaire à l'obligation industrielle, sous prétexte de ne pas exposer ses fonds. Mais, dit la maison Versailles-Vidriac-Boulais, si vos connaissances économiques ne vous permettent pas de jouer à la Bourse contre des gens qui ont en mains tous les atouts, cela ne prouve pas que vous deviez vous désintéresser à jamais du placement industriel. Quand vous prêtez contre garantie immobilière, vous ne vous demandez pas si votre emprunteur ne deviendra pas morphinomane, ne perdra pas sa fortune aux courses, et ainsi de suite; c'est ce qui vous importe, c'est de savoir que votre gage hypothécaire est suffisant. De même, nous ne pouvons vous garantir que les ACTIONNAIRES ou co-propriétaires des établissements industriels ou commerciaux que nous finançons ou aidons à financer ne perdront pas leur argent, mais nous nous sommes assurés que, quoi qu'il arrive, les prêteurs-obligataires de ces établissements seront remboursés, et, comme prêteur, c'est tout ce qui vous importe. En achetant de nos obligations industrielles, vous facilitez la conquête de l'industrie à votre race sans courir les risques qui vous attendraient à la Bourse. Placez en valeurs municipales si vous le voulez (voyez par exemple celles que nous offre notre portefeuille); mais ne repoussez pas de parti pris les obligations industrielles.

X X X

Depuis que les monnaies européennes ont commencé à se déprécier sur nos marchés, la passion du jeu s'exerce aussi de ce côté. Payer le mark 2 sous et le revendre 25, quel rêve! Payer la couronne autrichienne un dollar la tonne et la revendre au pair; seul moyen de rattraper Rockefeller. Là encore, la maison Versailles-Vidriac-Boulais pourrait, croyons-nous, faire de jolis bénéfices en satisfaisant à l'engouement passager de la foule. Elle dit au contraire: "En ce moment, l'homme qui devait gagner un million de dollars en achetant dix millions de lapins à dix sous et en les revendant vingt gagne probablement sa vie comme débaucheur. Ceux qui vous vendent le mark 2 sous et la couronne \$1 le baril ont leurs raisons de le faire, et c'est probablement qu'ils savent qu'ils ne feraient pas fortune en gardant ces valeurs pour eux. Les Canadiens-Français qui s'adonnent à cette spéculation exportent des capitaux en Europe alors que leur race n'en a pas assez pour conquérir l'égalité économique, mais en outre, ils ont,

Blancs, légaux,
blancs de billets,
blancs de reçus,
Listes électorales,
Rôles d'évaluation,
Etc., Etc.,
— EN VENTE —
Aux Bureaux du "Courrier"
68 RUE STE-ANNE,
ST-HYACINTHE

personnellement, beaucoup plus de chances de perdre qu'ils ne croient en avoir de gagner."

X X X

A tous les chapitres du placement on trouve donc la maison Versailles-Vidriac-Boulais en opposition avec les préjugés qu'il lui serait si profitable d'exploiter. L'éducation économique du peuple lui importe évidemment plus que les bénéfices immédiats. C'est peut-être tout le secret de la considération dont elle jouit aujourd'hui auprès des gens sérieux.

:0:

The Youth's Companion Home Calendar for *—1922—*

The Publishers of The Youth's Companion are sending to every subscriber whose subscription (\$2.50) is paid for 1922 a Calendar for the new year. The tablets are printed in red and dark blue, and besides giving the days of the current month in bold legible type, give the Calendar of the preceding and succeeding months in smaller type in the margin. The Companion Home Calendar has been published in standard form for many years and is every where in quest because of its convenience and novelty.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

D'important changements ont pris effet le 2 courant dans le service des trains entre St-Hyacinthe, Montréal et Portland, comme suit.

Arrivée des trains de l'Ouest, 9.50 a. m. 1.25 p. m., et 12.53 a. m., tous les jours; 5.47 p. m., et 6.40 p. m., tous les jours excepté le dimanche de Montréal et stations intermédiaires.

Arrivée des trains de l'Est, 5.30 a. m., tous les jours de Québec et Portland, 7.20 a. m., tous les jours excepté le dimanche de Ste-Rosalie pour Montréal.

10.25 a. m., tous les jours, dimanche excepté, de Island Pond, Sherbrooke et Lyster.

5.22 p. m., tous les jours de Portland, Sherbrooke et Richmond, et tous les jours, excepté le dimanche de Québec et Victoriaville.

8.00 p. m. dimanche seulement de Ste-Rosalie pour Montréal.

Départ des trains de St-Hyacinthe.

Agence Mercantile Yamaska Enr. St-Hyacinthe, Qué.

Collection de Comptes de tous genres,
Achats de Dettes de Livres,
Rédaction et Traduction
d'Annonces et de
Circulaires.

Bureaux : 72 rue Ste-Anne :: Téléphone : 660

Assurance-Automobiles

Responsabilité Publique—Domages Matériels

"La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clause collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1225 et 1227. J. C. GAGNÉ, Directeur-Général.

La Prévoyance

Pour l'Ouest, 5.30 a. m., 5.22 p. m., tous les jours; 7.20 a. m., 10.25 a. m., 2.30 p. m., tous les jours excepté le dimanche 8.00 p. m. dimanche seulement pour Montréal.

Pour l'Est, 12.53 a. m. tous les jours pour Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke et Portland.

Chars d'ortoirs pour Sherbrooke, Québec et Portland.

9.50 a. m., tous les jours pour Sherbrooke, Island Pond et Portland et tous les jours excepté le dimanche pour Victoriaville et Québec. Service de char réfectoire pour Portland.

5.47 p. m. tous les jours, excepté le dimanche pour Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke et Island Pond.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest-O. PICARD 35 rue Laframboise, agent pour la ville, ou à J. P. Lazure, chef de gare.

Réserve de wagon-lit faite sans charge et avec promptitude.

Téléphone Bell 486
Ed. Bernier & Cie,
PLOMBIERS
POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
A EAU CHAUDE ET A VAPEUR
51 RUE CASCADES,
ST-HYACINTHE, P.Q.

A VENDRE
Propriété près de l'église de St-Joseph de St-Hyacinthe, 1-2 x 1 arpent. Bonne maison, 6 grands appartements, lumière électrique, galerie en avant et en arrière, remise à voiture et écurie de 5 places, 45 x 18 pieds. Remise à bois et glacière de 35 x 18 pieds. Poulailier de 45 x 12 pieds. Sur chemin en asphalte. Prix \$3000; dont \$500, comptant, balance \$200. Le tout peinturé en neuf. S'adresser à Eug. Benoit, Saint-Hyacinthe, Qué.

Bureau St-Hyacinthe Bureau à Montréal
9 RUE ST-DENIS CH. 55, 97 ST-JACQUES
Tél. Bell 111 Tél. Main 536

Phaneuf & Poirier AVOCATS

MM. Phaneuf et Poirier sont à leur bureau de St-Hyacinthe les mercredis amidis.

LORENZO BELANGER L. A. C. G. A.
LICENCE EN COMPTABILITE

RAPPORTS DU GOUVERNEMENT
134 rue Durocher MONTREAL

Téléphone 235 254 Cascades

J. A. R. Séguin

PLOMBIER-COUVREUR ET POSEUR
D'APPAREILS DE CHAUFFAGE
Ancienne place H. Lorange

UNE VISITE EST RESPECTUEUSE
MENT SOLL

"Le Diner Est Servi"

Juste à l'heure—fumant, appétissant—délicieux de la soupe au dessert. Le tout sans aucun effort. Seulement un tour du commutateur sur votre

Poêle Electrique

Le Meilleur Cuisinier du Monde

Le poêle Electrique est une bien grande amélioration comparé au vieux poêle à charbon près duquel il vous fallait travailler et vous fatiguer. Le poêle Electrique réduit l'ouvrage d'une bonne moitié—et laisse la cuisine immaculée et fraîche. Le prix d'installation d'un Poêle Electrique est si raisonnable qu'il se rembourse de lui-même en bien peu de temps. Notre OFFRE SPECIALE—\$10.00 comptant et un maximum de \$10.00 par mois installera un Poêle Electrique dans votre maison.



McCormick's
JERSEY CREAM SODA BISCUITS

Vous apprécierez toujours l'exquise saveur des

— et, au point de vue de la valeur nutritive, le pain est leur seul rival.



FEMINA

EPITAPHE

N'effeuillez pas sur l'urne close,
La fleur d'Aphrodite, la rose;
Ce mort n'a pas connu l'amour.

Ne jetez pas non plus sur elle,
La fleur des vieillards, l'immortelle,
Cet enfant n'a vécu qu'un jour.

Si vous voulez qu'au noir séjour
Son ombre descende fleurie,
Cueillez tous les lauriers dans les bois d'alentour,
Mon fils est mort pour la Patrie.

Georges RIVOLET.

Les Quatre Saisons

Si je vois un sourire à ta lèvre, ô ma chère,
C'est le printemps, j'espère.
Puis, si ton cœur s'éprend et s'enflamme à son tour,
Été, saison d'amour!

Quand je prends un baiser sur ta bouche mignonne,
Je cueille, c'est l'automne,
Mais si de la froideur se montre dans ton air,
Je tremble, c'est l'hiver.

X...

CHRONIQUE L'ENFANT

A ma soeur Madame A. R...

Un jour, je suivais un concours sur la page féminine d'un grand quotidien. Ce concours consistait en cinq questions auxquelles les concurrentes devaient s'appliquer à chercher la meilleure réponse.

L'une de ces questions se lisait ainsi: "Que préférez-vous le plus au monde?" Quelqu'un répondit: "Le sourire de l'enfant blond qui passe."

Bien que cette préférence puisse paraître aux uns quelque peu exagérée, elle est à mon sens, naturelle et juste, car j'adore les enfants.

Avec sa grâce innée, sa candeur angélique, l'enfant séduit tous les cœurs, attire tous les regards. A ceux qui comprennent les élan spontanés et charmeurs de ce petit ange, il procure, d'indiscutables délices.

Je me souviens des heures bénies, passées sous un toit hospitalier, où la présence de deux chérubins ensoleillait ma vie.

La fillette blonde comme Cérès, avec des yeux gris bleu, profonds et pétillants de malice. Toujours en mouvement, taquine et parlant déjà comme une petite femme. Ronde et potelée, une boule de chair satinée, un bouton de rose en éclosion.

Que de fois j'ai ri aux larmes à ses drôles de boutades! Les réparties étonnantes de cette enfant de deux ans, retenaient l'attention. Je me sentais au charme indéfinissable de ma petite fée blonde.

Le garçonnet, un bébé encore, trébuchant, mais plein de vie. Une tête brune contrastant avec celle blondine de l'aînée. Des yeux admirables, qui semblent avoir emprunté des anges l'incomparable douceur.

Ce bambin haut comme une botte, prend déjà des airs de conquérant, et copie avec une mimique sans égal, nos moindres gestes. Les fronts les plus graves se dérident devant les bouffonneries de ce petit homme.

Pour amuser ces enfants, je prenais volontiers la peau de toutes les bêtes, j'endossais tous les uniformes, j'empruntais tous les masques. Parfois, c'était un bataillon improvisé avec une petite pelle comme étendard, des casques taillés dans un journal, et souvent confectionnés par le papa et la maman: des balais, des cannes en guise de fusils et de baïonnettes, et nous allions ainsi autour de la table, battant le tambour avec une cuiller sur une assiette en faïence, visant sur des "boches" imaginaires, et criant victoire en se jetant pêle-mêle les uns sur les autres.

Cette petite guerre inoffensive eut fait sourire de dédain une snobinette des salons à la mode: moi, je goûtais cette ivresse comme la valse la plus entraînante, et pourtant, Dieu sait si j'aime à valser!

Fatigués de ces ébats, las d'avoir tant ri, le sommeil appelait au berceau les soldats en herbe. C'est alors qu'en secouant de mes jupes la poussière du tapis, je souriais encore, pendant qu'à mes oreilles résonnait le rire en cascade de ces petiots, ce bon rire frais et cristallin de l'enfance!

A vous, petites épouses mondaines et blasées, qui sentez souvent le néant, la nullité de votre vie banale et agitée, je conseillerais d'avoir un bel enfant pour égayer votre foyer sans vie.

Sans appréhension d'erreur, je puis affirmer que ces petits bras roses et frais entourant votre cou, les câlineries de ces mignons, vous feront délicieuse la captivité qu'incombe votre devoir de mère. Comme garantie de cette assertion, écoutez parler la jeune femme qui me fit un jour cet avou d'une simplicité charmante: "Si je n'avais ces chers petits, me disait-elle, mon foyer serait désert."

Puis, je pleure avec vous, femmes aimantes et désolées, qui aviez embrassé d'avance sur tant de mignonnes joues, le petit être qui n'est jamais venu caresser votre front triste et pensif!

FRIMOUSSE

P. C. C. FRANCOINE

Le droit à l'amour

M. Tamissier, S. J.

DEUXIEME PARTIE

Mais les robes noires et les cornettes blanches ne pouvaient être soules à attirer les foudres de nos réformateurs. Il n'y a pas qu'en religion que l'homme aliène sa liberté. Il l'aliène partiellement dans tout contrat; il l'aliène à peu près totalement dans le mariage, par le don qu'il fait de lui-même, corps et âme, à un autre. Aussi après les vœux monastiques le mariage chrétien et indissoluble devait-il être le point de mire où avec un ensemble merveilleux frappaient les projectiles des révolutionnaires. Si nous en croyons George Sand, l'écrivain le plus représentatif de toute une école vouée à l'apothéose de l'amour, le mariage est une institution d'autant plus surannée et d'autant plus anti-humaine qu'il prétend enchaîner un instinct d'essence divine et absolument incontrôlable. L'amour s'écrit cette fervente Cléve de Rousseau, "ne nait point de l'homme même; l'homme n'en peut disposer; il ne l'accorde pas plus qu'il ne l'ôte par un acte de sa volonté; le cœur humain le reçoit d'en haut sans doute pour le supporter sur la créature choisie entre toutes dans les desseins du ciel; et quand une âme énergique l'a reçu, c'est en vain que toutes les considérations humaines élèveraient la voix pour le détruire, il subsiste seul et par sa propre puissance..." Il s'ensuit que céder à l'amour c'est faire acte pie, lui résister serait une sorte de sacrilège, le blâmer dans les autres un outrage au Créateur; il s'ensuit qu'ils empiètent sur l'autonomie inviolable de ce sentiment les représentants de l'autorité civile et religieuse qui interviennent avec leurs lois et leurs règlements dans les relations entre les deux sexes. "Mariage deux êtres à la face de Dieu, sans autre temple que le désert, sans autre prêtre que l'amour!", voilà le rêve de Jean-Jacques Rousseau et de George Sand voilà d'après eux tout ce que la nature demande.

Tout autre cérémonial est en dehors de la vérité et de la sincérité. Et ne croyez pas que nos émancipateurs réclament cette parfaite libération d'entraves seulement pour cette mystérieuse flamme qui, tel un coup de foudre, s'empare du jeune homme et se reporte sur une jeune fille, entrevue au milieu de cent autres. Appliquées à ce premier sentiment les paroles de George Sand citées plus haut seraient susceptibles d'une interprétation légitime; sans écarter toute intervention de l'autorité en une matière qui importe si souverainement à l'avenir d'une société et d'une nation, il serait permis de voir dans la soudaineté et la violence d'un tel amour une indication providentielle que la créature ainsi désignée est bien celle qui, dans les plans de Dieu, doit compléter la vie de l'adolescent, l'aider à fonder une famille et à cheminer moins péniblement dans la voie douloureuse qu'est toute existence humaine. Qu'on salue donc comme un don de Dieu l'amour printanier qui fait tressaillir si suavement deux jeunes cœurs, et les porte à s'enlacer pour la vie, rien de mieux! Mais c'est cette union pour la vie qui excite au plus haut degré les défiances des réformateurs. Aimer, oui ils le veulent, mais non pas une seule fois, non pas une seule femme, non pas un seul homme. Limiter ainsi l'amour n'est-ce pas atrophiair l'individu, n'est-ce pas vouloir couper court aux possibilités presque infinies d'expansion que renferme ce sentiment? Etant donné par ailleurs que l'amour "subsiste seul et par sa propre puissance", étant donné qu'il vient à bout de toutes les considérations humaines, quoi de plus vain, quoi de plus antinaturel que de tenter d'enrayer son élan capricieux, de l'encafer sous un seul et même toit, autour d'un seul et même être?

Jeunes amoureux, s'écrient les évangélistes de la liberté absolue, prenez garde! Aujourd'hui vous vous aimez; tout entier à la suavité de cette naissante tendresse, vous désirez ne jamais voir diminuer son intensité. Prêtre, maire, parents et témoins exigent que vous juriez de vous aimer toujours; ils veulent mettre votre serment sous la protection des lois divines et humaines! Ah! tant mieux, dites-vous, c'est justement ce que nous désirons, c'est notre vœu le plus ardent de vivre et de mourir en ne faisant qu'un corps et qu'une âme, nous sommes prêts à promettre cent fois pour une de nous appartenir l'un à l'autre, à la vie à la mort! Imprudents enfants! répond le philosophe Diderot, avez-vous regardé autour et au-dessus de vous? Avez-vous regardé ces rochers

ces arbres, aux pieds desquels vous vous êtes tant de fois promis de vous appartenir éternellement? Les rochers s'émiettaient en grains de poussière, les arbres changeaient le couleur de jour en jour, en attendant que secoués par l'ouragan, leurs feuilles fussent foulées par le pied du passant. Avez-vous regardé le ciel, que vous prenez à témoin de votre serment? Il n'était pas un instant le même! Oui, tout changeait autour de vous, et vous avez cru que votre cœur seul serait affranchi de ces vicissitudes! O enfants! toujours enfants!

à suivre

-9-

Lettre de mon moulin

Alph. Daudet

LE CURE DE CUCUGNAN

Tous les ans, à la Chandeleur, les poètes provençaux publient en Avignon un joyeux petit livre rempli jusqu'aux bords de beaux vers et de jolis contes. Celui de cette année m'arrive à l'instant, et j'y trouve un adorable fabliau que je vais essayer de vous traduire en fabriquant un peu... Parisiens, tendez vos mains. C'est de la fine fleur de farine provençale qu'on va vous servir cette fois...

L'abbé Martin était curé de Cucugnan.

Bon comme le pain, franc comme l'or, il aimait paternellement ses Cucugnais; pour lui, son Cucugnan aurait été le paradis sur terre, si les Cucugnais lui avaient donné un peu plus de satisfaction. Mais, hélas! les araignées filaient dans son confessionnal, et le beau jour de Pâques, les hosties restaient au fond de son saint ciboire. Le bon prêtre en avait le cœur meurtri, et toujours il demandait à Dieu la grâce de ne pas mourir avant d'avoir ramené au bercail son troupeau dispersé.

Or, vous allez voir que Dieu l'entendit.

— Mes frères, dit-il, vous me croirez si vous voulez: l'autre nuit, je me suis trouvé, moi misérable pécheur, à la porte du paradis.

"Je frappai: saint Pierre m'ouvrit!"

— "Tiens! c'est vous, mon brave monsieur Martin, me fit-il; quel bon vent?... et qu'y a-t-il pour votre service?"

— "Beau saint Pierre, vous qui tenez le grand livre et le ciel, pourriez-vous me dire, si je ne suis pas trop curieux, combien vous avez de Cucugnais en paradis."

— "Je n'ai rien à vous refuser, monsieur Martin; asseyez-vous, nous allons voir la chose ensemble."

"Et saint Pierre prit son gros livre l'ouvrit, mit ses besicles:

— "Voyons un peu: Cucugnan, disons-nous. Cu... Cu... Cucugnan. Nous y sommes. Cucugnan... Mon brave monsieur Martin, la page est toute blanche. Pas une âme... Plus de Cucugnais que d'arêtes dans une dinde."

— "Comment! Personne de Cucugnan ici? Personne? Ce n'est pas possible! Regardez mieux..."

— "Personne saint homme. Regardez vous-même, si vous croyez que je plaisante."

"Moi, pécaire! je frappais des pieds, et les mains jointes, je criais miséricorde. Alors, saint Pierre: — "Croyez-moi, monsieur Martin, il ne faut pas ainsi vous mettre le cœur à l'envers, car vous pourriez en avoir quelque mauvais coup de sang. Ce n'est pas votre faute, après tout. Vos Cucugnais, voyez-vous, doivent faire à coup sûr leur petite quarantaine en purgatoire."

— "Ah! par charité, grand saint Pierre! faites que je puisse au moins les voir et les consoler."

à suivre

POUR VOS IMPRESSIONS

ADRESSEZ-VOUS

AU

COURRIER de ST-HYACINTHE

Où vos travaux seront
exécutés avec SOIN et
... PROMPTITUDE ...

Nos prix sont modérés et
nous savons donner satisfaction à nos clients

LA RENOMMEE

Un humoriste a dit: "La renommée consiste à être connu de ceux qui ne nous connaissent pas." Emerson déclare qu'un homme qui prend une réelle supériorité sur ses semblables en quoi que ce soit, cet homme vivrait-il dans le fond d'un bois, le peuple y fera un chemin battu pour arriver à sa porte. C'est le cas à propos des inventions transcendantes en art dentaire du Dr J. N. Paul Fournier. Des clients de tous les coins du pays affluent à ses bureaux. Pour ne mentionner qu'un exemple entre plusieurs, le 7 janvier dernier, des clients de Québec (ville), Lévis, Montréal, Sherbrooke et Mont-Laurier (155 milles au nord de Montréal) faisaient antichambre pour avoir les services de l'inventeur.

Le Brésil s'agitait en ce moment pour acheter les procédés et inventions uniques au monde en art dentaire du Dr J. N. Paul Fournier. Trois des plus habiles chirurgiens-dentistes de ce pays au 25,000,000 d'habitants, affirment qu'il y a un avenir immense en leur contrée pour de telles découvertes. Ils viennent d'écrire à ce propos et ils attendent incessamment les conditions et les instructions de l'auteur.

UNIQUE AU MONDE

"Extraction des nerfs dentaires (par l'acaine) absolument sans douleur en 5 à 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance et sans mauvais résultats".

Aussi plombages, extractions et toutes opérations de la bouche absolument sans douleur. L'acaine est surtout responsable de ces succès. Evitons l'arsenic et ses méfaits.

Une démonstration de cette découverte fut faite par l'inventeur au Congrès Dentaire du Canada tenu à Ottawa en août dernier. Le journal *Le Droit*, en date du 20 août 1920, écrivait sous le titre: "Merveilleuse invention du Dr Fournier exposée à la convention des dentistes ce matin".

"La clinique la plus importante accomplie à la convention des dentistes canadiens à l'Ecole Normale, ce matin, est assurément celle du Dr Fournier, de Saint-Hyacinthe... Cette formule (l'acaine) a été mise à l'essai et tous les témoins, une cinquantaine de dentistes, s'accordent à dire qu'elle est une chose merveilleuse."

L'acaine et toutes les autres inventions dentaires du Dr J. N. Paul Fournier ne sont en usage dans le district de St-Hyacinthe qu'à ses propres bureaux, 182 rue Girard. Toute assertion contraire, par qui que ce soit, est fausse, mensongère et malhonnête.

BUREAUX DU

Dr. J.-N.-PAUL FOURNIER

Saint-Hyacinthe, Qué

Téléphone 40

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, REMÈDES, BREVETES, BANDAGES, HERNIAIRES, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, EPONGES, CHOCOLATS, ETC., ETC.

Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses.

PRESCRIPTION DES MÉDECINS REMPLIES
AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

Le Dr A. P. CARTIER tiendra son bureau de consultation à la pharmacie

Bureaux et Pharmacie

197, rue Cascades, Coin Ste-Anne

Téléphone, jour: 348.

de nuit: 311.

ST-HYACINTHE

BLANCHARD & OLIVER

COURTIERS EN DEBENTURES

Débetures de Gouvernements et de Municipalités
Débetures d'Utilités Publiques
Débetures Industrielles

Bureaux: 72 rue STE-ANNE,

Téléphone: 660

St-Hyacinthe, Qué.

Lisez Ceci Si Vous Avez

MAL AUX REINS

Madame Roper, de Brooklyn (Ontario), nous écrit: "Mon mari fit l'essai des Gin Pills il y a un an, après avoir eu mal aux reins pendant des mois. La première dose le soulagea et avant d'avoir fini sa deuxième boîte de pilules il était parfaitement bien".

423 F

Les Gin Pills peuvent vous soulager aussi!
FAITES-EN L'ESSAI GRATUIT.

Ecrivez-nous aujourd'hui, vous recevrez un échantillon.

National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Canada.

La Compagnie Manufacturière F.-X. Bertrand

SAINT-HYACINTHE

FONDERIE ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES.

Engins et chaudières à vapeur de deux à 150 forces, pour moulins à scie, Boutiques à Bois, Fabriques à beurre et installations diverses. Gréments de moulin à scie, Déligneuses, Monte-billots, Machines à bardeaux, Scies à découper et à refendre. — Plaqueurs, Embouteurs, Corroyeurs, Moulureurs, Fagoneurs, Scies à ruban, Tours à bois, etc. Grues à vapeur de toutes dimensions. (Hoisting Engines.) Borne fontaines, Valves et tuyaux d'aqueduc, Engrenage, Pompes, ouvrages de fonderie et réparations de toutes sortes. Réparations d'automobiles et Engins à gasoline. . . .

PERSONNE N'EST ASSEZ FORT

Pour imposer la tempérance totale par l'exemple, comme l'expérience le prouve aux Etats-Unis, au dire d'un apôtre de la prohibition

La loi Volstead qui a rendu la prohibition totale obligatoire par tous les Etats-Unis trouve des violations dans toutes les classes de la société, du haut jusqu'au bas de l'échelle.

Dans un article que publie le "Collier's" du 16 juillet dernier, M. Samuel Hopkins Adams, le père de la prohibition, celui qui a le plus fait pour la faire adopter par le Congrès, en donne des exemples qu'on ne peut suspecter.

La principale difficulté est, dit-il, que le sentiment public est tout aussi fortement contraire à la loi dans certaines parties du pays qu'il lui est favorable dans d'autres et que ce qui est une disgrâce au point de vue mondain à Emporia, Kansas, est parfaitement admis et même enviable à Utica, N.Y. De fait, dans les cercles les plus exclusifs de nos grandes villes, c'est un certificat de distinction que d'ignorer la loi et un motif d'exclusion que d'y obéir.

"Une femme de la meilleure société de New York disait l'hiver dernier qu'elle aimerait à discontinuer à servir des apéritifs à ses dîners. Mais si je le faisais, disait-elle, il faudrait aussi que je ne donne plus de dîners, personne n'y viendrait."

"Un observateur des tendances modernes suggérerait récemment que si quelque femme de la haute société, assez puissante pour être imitée, annonçait que dorénavant aucun breuvage alcoolique ne serait servi sous son toit, elle aurait chance de créer une mode, que la force de l'exemple ferait ce que la loi est impuissante à faire et qu'ainsi les apéritifs et les liqueurs disparaîtraient graduellement. Mais y a-t-il une personne ou un groupe de personnes assez puissant au point de vue mondain pour faire cela? Même une impératrice ne serait pas capable de soumettre le peuple à sa volonté. C'est le lieu de citer l'exemple du roi Georges d'Angleterre qui bannit l'alcool de sa table pendant la guerre. La société anglaise n'en perdit ni un cheveu ni ne refusa un seul verre de boisson."

M. Adams cite un jeune Bostonnais du meilleur monde, officiellement attaché à l'université d'Harvard, qui fut arrêté sous l'accusation d'avoir eu en sa possession et d'avoir opéré un alambic chez lui. Il ne se défendit pas, se contentant de dire que tout le monde faisait la même chose. Grâce à un défaut de procédure, le jeune homme fut relâché. On n'a pas entendu dire que l'université ait pris aucune mesure contre lui. Et M. Adams ajoute que, connaissant l'attitude de certains membres du bureau des gouverneurs d'Harvard envers la loi Volstead, le contraire l'aurait surpris.

Association des Apiculteurs de la province de Québec

Souvenir du Congrès

La convention annuelle de l'Association des apiculteurs de la Province de Québec a eu lieu à Montréal les 9 et 10 courant. Des personnes venues de toutes les parties de la province s'y étaient donné rendez-vous et la vaste salle du Monument National affectée à cette convention était litt. remplie d'apiculteurs et d'apicultrices, qui, par leur présence ont montré l'intérêt que l'on porte à l'avancement de l'apiculture dans la province de Québec.

De jolis discours furent prononcés, d'intéressantes conférences furent faites et de vives discussions amusèrent beaucoup les personnes présentes. Parmi les distingués orateurs qui nous firent l'honneur d'assister à la convention, il convient de citer: L'Hon. Joseph-Ernest Caron, ministre de l'Agriculture à Québec; L'Hon. M. Mercier; M. Alphonse Desjardins, Québec; M. C. Vaillancourt, Chef du Service de l'apiculture, Québec; M. J.-F. Prud'homme, président de l'association, et nombre d'autres.

L'exposition des produits de l'apiculture remporta un franc succès. On y avait exposé du miel de diverses couleurs, de la cire d'abeilles sous toutes sortes de formes, de l'hydromel, etc. Pour ceux qui n'étaient pas initiés à l'apiculture, deux ruches d'observation leur permirent de faire plus ample connaissance avec nos diligentes butineuses.

Depuis longtemps, les apiculteurs du monde entier cherchaient à inventer un appareil qui leur permit de manipuler leurs ruches sans le secours d'un aide. Cet honneur est dévolu à un canadien-français, M. Napoléon Gird, de Rougemont, vient d'inventer un appareil qui, permet à l'apiculteur de manipuler ses ruches à son gré et sans effort. C'est un appareil appelé à rendre de grands services à l'apiculture et nul doute que le public apicole lui fera bon accueil.

Nos meilleurs félicitations à M. Gird.

A la demande générale il se donnera des cours d'apiculture dans plusieurs parties de notre province cet

hiver. Si nous avons bonne mémoire, des cours auront lieu à Montréal dans le courant de février. Ceux de nos jeunes gens que l'apiculture intéresse auront tout à gagner en s'y rendant. Ces cours dureront deux ou trois semaines et seront gratuits.

Jean SANSON

Protection des plantes en hiver

(Notes des fermes expérimentales.)

Certaines plantes demandent à être protégées en hiver. Il ne faut pas beaucoup de protection, mais elle est essentielle; sans elle les plantes meurent ou sont fortement endommagées, et les arbres fruitiers notamment rapportent beaucoup de fruits. Les plantes que l'on protège généralement contre la température sont les fraisiers, les framboisiers, les vignes et les rosiers. Il y en a d'autres qu'il faut protéger contre les souris.

Nous avons constaté par expérience que les fraisiers non recouverts d'un paillis passent souvent très bien l'hiver, mais il y a des hivers où tous les plants périssent lorsqu'ils ne sont pas recouverts d'un paillis, de sorte qu'il vaudrait mieux ne pas courir de risques. Pour recouvrir les fraisiers on attend généralement jusqu'au moment où l'hiver va s'établir, puis on étale sur les plants une légère couverture de paille non tassée.

Dans la plupart des endroits il suffit d'en mettre assez pour couvrir les plants afin d'empêcher les dégels ou les gels subits. Un paillis épais fait souvent plus de mal que de bien. Il faut que cette paille soit propre pour qu'elle n'apporte pas de mauvaises herbes avec elle. Le foin de marais, lorsqu'on peut s'en procurer, et qui est relativement exempt de graines de mauvaises herbes est bon également. Il ne pèse pas trop lourdement sur les plantes. Dans les endroits où les framboisiers souffrent de l'hiver il suffit, pour les protéger, de recourber leurs tiges juste avant que l'hiver ne s'établisse et de tenir les pointes en bas avec de la terre. La neige les recouvre ainsi plus vite que s'ils n'étaient pas courbés. Dans un endroit où il n'y a que très peu de neige et où les hivers sont très froids il vaut mieux recouvrir entièrement les tiges avec de la terre. Les vignes demandent également à être protégées, sauf dans les districts où on les cultive pour la vente du raisin. Quelques jours avant que la terre ne gèle, les vignes que l'on a taillées au préalable sont courbées et on les recouvre de terre qu'on laisse jusqu'en mai suivant, car ce sont les gelées du printemps qui endommagent la récolte.

Il faut protéger les rosiers dans la plupart des localités au Canada si l'on veut qu'ils résistent à l'hiver, et les moyens de protection que l'on emploie ne sont pas toujours bons. Le meilleur moyen est de recouvrir la plante avec de la terre. Lorsque cela n'est pas facile ni possible on recouvre la base de la plante avec de la terre jusqu'à une hauteur de douze pouces ou plus puis l'on recourbe la tige et on la tient en place avec de la terre. On peut ensuite mettre des branchages ou des feuilles pardiennes pour aider à recueillir la neige et à donner une meilleure protection. Pour les rosiers grimpants, c'est un bon système que de les recouvrir d'une caisse remplie de feuilles sèches; le dessus de cette caisse doit être imperméable pour que les feuilles restent sèches.

Les souris abiment tous les ans beaucoup d'arbres au Canada à tel point que ces arbres meurent. On peut prévenir ces dégâts en enveloppant le tronc des arbres avec du papier à construction juste avant l'hiver. On met ce papier de façon à ce qu'il touche au sol et on en recouvre la base avec un peu de terre pour que les souris ne puissent pas attaquer l'arbre par-dessous. Les souris ne rongent généralement pas à travers un papier de ce genre, et comme elles attaquent presque toujours l'arbre près de terre il est inutile que le papier ait plus de dix-huit pouces à deux pieds de hauteur. On attache le papier avec de la ficelle après l'avoir mis en place, pour qu'il ne tombe pas.

W. T. MACCOUN
Horticulteur du Dominion.

TEL 260

DR. JEAN MORIN
Médecin-Chirurgien
163 Girouard, St-Hyacinthe

Un vieillard fait une plantation d'arbres avantageuse

Il y a quelques années, un vieux fermier entra au bureau d'un ingénieur forestier canadien et lui disait: "J'ai sur ma ferme seize acres qui ne peuvent produire que des arbres et je suis venu vous demander que le sort donnerait les meilleurs résultats."

"Permettez-moi de vous demander d'abord", répondit l'ingénieur, "si vous voulez planter des arbres dans un but d'embellissement ou pour en retirer des bénéfices?"

"Pour en retirer des bénéfices."

"Quel âge avez-vous?"

"J'ai maintenant soixante-quatorze ans prochainement."

"Alors il est de mon devoir de vous dire qu'il n'y a aucune espèce d'arbres qui pourrait croître assez vite pour vous être de quelque profit durant votre vivant."

"Oui, il y en a, vous pouvez m'aider à trouver la bonne sorte."

"Comment cela?"

"J'ai une bonne ferme dont chaque partie est affectée à l'usage pour lequel elle est le mieux adaptée — prairie, pâturage, terre arable, jardin — mais juste au centre se trouvent ces seize acres qui offusquent le vue. Cette partie était convertie de bon bois lorsque mon père s'établit sur la terre et, sans doute, elle en produira de bon encore. Il me reste peu de temps à vivre et je tiens à mettre ma propriété dans le meilleur état possible pour mes héritiers. Présentement, ces seize acres font tâche et nuisent à la vente de la ferme, mais s'ils étaient plantés d'arbres de l'espèce la mieux adaptée à la localité, lors même qu'ils n'auraient que quatre ans la ferme serait complète et sa valeur en serait augmentée."

L'ingénieur admit la valeur de l'argument et lui indiqua les arbres les mieux appropriés ainsi que la manière de les planter. Le vieux fermier eut, avant de mourir, la satisfaction de voir la valeur de sa ferme augmentée par la plantation des jeunes arbres.

—:0:—

Pour fortifier les invalides

Pour tous ceux qui cherchent à reconquérir la santé

CARNOL

est un tonique idéal. Une cure de "Carnol" fortifie le système tout entier. L'appétit augmente, les aliments sont pris avec plaisir et assimilés plus rapidement, et tout le système s'améliore.

DEMANDEZ LE CARNOL A VOTRE PHARMACIEN

—:0:—

Les Aéroplanes dans la protection des Forêts

Par une entente coopérative entre la Commission d'Aviation du Canada et les services forestiers du Dominion et des provinces, l'emploi d'aéroplanes dans le travail de protection des forêts, est actuellement mis à l'essai dans les cinq provinces: Québec, Ontario, Manitoba, Alberta et Colombie-Britannique. L'emploi de machines de différents modèles mises à l'épreuve dans des conditions diverses, donnera vers la fin de la saison une somme immense de renseignements relatifs à l'utilité des aéroplanes pour ce genre de travail. Les fonctionnaires de la Commission d'Aviation, la division fédérale et les divers services provinciaux de sylviculture suivent avec beaucoup d'intérêt les résultats des opérations de la saison et établiront d'après eux le programme des opérations futures.

Pour le transport des troupes aux Indes

Le "Scotian" et le "Victorian" sont convertis temporairement en transports militaires.

On a appris il y a quelque temps, que le gouvernement britannique avait décidé de nolisier pour le transport des troupes impériales aux Indes, deux navires de la Compagnie du Pacifique Canadien, le "Scotian" et le "Victorian", des paquebots qui faisaient autrefois partie de la ligne Allan, acquise durant la guerre par le Pacifique Canadien.

Cette décision du War Office anglais aura pour effet de réduire considérablement les frais occasionnés par le transport des troupes chaque hiver, car l'actuellement, durant la morte saison, de ces deux navires affectés ordinairement au service des passagers sur l'Atlantique-nord, coûtera beaucoup moins cher, que si comme d'habitude, on avait nolisé des paquebots construits spécialement

LA DOULEUR DU MAL DE REINS

Surmontée par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Meaford, Ont. — "Je pris du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour le mal de reins et la faiblesse féminine. J'étais étourdie, nerveuse et sans énergie. Je devais faire effort pour faire mon travail. J'étais toujours fatiguée. Je vis une annonce de Pinkham, qui me donna l'idée de prendre du Composé Végétal. Mon mal de reins disparut graduellement et je revins à un meilleur état d'esprit. Je recommande le Composé Végétal."

—MILDRED BROOK, Meaford, Ont.

Le don précieux d'une femme. Celui qu'elle doit conserver avec le plus de soin c'est sa santé, mais souvent elle néglige de la faire jusqu'à ce qu'elle a une maladie particulièrement grave sur elle une forte emprise. Lorsqu'une femme est ainsi affectée, elle devrait s'en remettre au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham du soin de la ramener. Si vous doutez du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham adressez une lettre confidentielle au Lydia E. Pinkham Medicine Co. à Lynn, Mass.

pour naviguer dans les mers tropicales, au moment même où le trafic des touristes vers les pays chauds est le plus considérable.

Il est vrai qu'il a fallu faire effectuer à bord du "Scotian" et du "Victorian", afin de les rendre propres à leurs nouvelles fonctions, des réparations assez importantes, surtout en ce qui concerne la ventilation générale, car l'on comprend que pour le transport de milliers d'hommes sous le soleil brûlant de l'équateur, il faut nécessairement des quartiers spacieux et bien aérés, mais ces travaux ont été relativement vite expédiés.

Déjà le "Scotian" est parti de Southampton avec un fort contingent de soldats, et lorsque le maire de cette ville, ainsi qu'un groupe d'officiers du gouvernement et de la Compagnie, firent l'inspection du vaisseau, ils déclarèrent que ce qui avait été fait en vue d'améliorer l'aménagement intérieur, était parfaitement réussi. De multiples événements ont été installés un peu partout et les cabines particulièrement, sont tout à fait confortables.

En dépit de toutes ces modifications, on estime qu'il en coûtera comparativement peu pour remettre ces navires en état de reprendre leur service régulier sur l'Atlantique, entre Liverpool et les ports du St-Laurent.

Durant la guerre, le "Scotian" avait déjà été utilisé comme transport militaire, naviguant sur une distance totale de 128,000 milles au service du gouvernement et prenant à son bord plus de 56,000 officiers et soldats. Il fut activement mêlé aux opérations de Gallipoli.

—:0:—

Equipement moderne contre les incendies

Bien que la méthode moderne de combattre les incendies dans les villes et les cités canadiennes ait fait des progrès considérables au cours des cinq dernières années, celle de combattre les feux de forêts en a fait des plus grands encore. Les organisations forestières fédérales, provinciales ou privées se servent maintenant dans leur travail de protection, d'aéroplanes, les canots automobiles, de wagons et trucks automobiles, et de pompes portatives à gazolines, outre les moyens anciens mais toujours sûrs tels que chevaux, bœufs, haches et sacs humides; les hommes sont appelés aux points en danger au moyen de téléphone, d'héliographes et d'autres appareils à signaux.

—:0:—

Conservez aux Forêts leur verdure

Si l'on conserve aux forêts canadiennes leur verdure, nos bûcherons nos fermiers, nos manufacturiers nos marchands, nos chemins de fer, nos constructeurs de navires, et par-dessus tout nos ouvriers en bénéficieront. Si les forêts sont détruites, de grandes étendues de terre seront transformées en déserts. Cette destruction de nos forêts asséchera les cours d'eau et causera du tort à tout citoyen du Canada, quelle que soit sa profession.

—:0:—

Conservés aux Forêts leur verdure

Si l'on conserve aux forêts canadiennes leur verdure, nos bûcherons nos fermiers, nos manufacturiers nos marchands, nos chemins de fer, nos constructeurs de navires, et par-dessus tout nos ouvriers en bénéficieront. Si les forêts sont détruites, de grandes étendues de terre seront transformées en déserts. Cette destruction de nos forêts asséchera les cours d'eau et causera du tort à tout citoyen du Canada, quelle que soit sa profession.

Emprunt de la Maison

Dupuis Frères, Limitée

\$1,500,000

Actions Privilégiées 8% Cumulatif

Remboursables à \$110, plus dividendes courus, le ou avant le 15 août, 1936.

OBJET DE L'EMPRUNT — Le produit de la présente émission servira à la construction d'un nouveau magasin, au remboursement complet des hypothèques, au paiement des emprunts de banque, à la création de nouveaux moyens et au développement du service postal.

VENTES — Le chiffre d'affaires a augmenté de 65% en neuf ans. Les ventes devaient cette année s'élever à \$1,400,000 malgré la diminution dans les prix.

BENEFICES — Etalent de \$35,250 en 1911 et atteignaient \$337,000 en 1920 — une augmentation de 250%. Pour l'année courante ils seront probablement d'environ \$500,000.

DIVIDENDES — Il suffira d'un profit de 3% seulement sur les ventes actuelles pour assurer le paiement des dividendes de la présente émission, l'an dernier les bénéfices ont été de 9% sur les ventes totales.

FONDS D'AMORTISSEMENT — Sera suffisant pour racheter à l'échéance, toutes les actions privilégiées à \$110 et restera, jusqu'à remboursement, la propriété inaliénable et insaisissable des porteurs de ces titres.

GARANTIES — La compagnie n'a pas de dette obligataire et ne pourra émettre d'obligations sans le consentement des deux tiers des porteurs d'actions privilégiées. Les terrains et les bâtiments, incluant l'emplacement, l'équipement et le roulant, sont évalués à \$1,675,610. La construction du nouveau magasin portera la valeur de la propriété immobilière seule à \$150,000 du présent emprunt. Une fois la présente émission vendue, le surplus de l'actif sur le passif sera d'environ 200% de la valeur nominale des actions privilégiées offertes — et ceci sans tenir compte de la valeur de l'achalandage que M. J. J. Robson, comptable licencié, évalue à plus de \$572,000.

Nous recommandons l'achat de ces valeurs au prix de

\$100 par action remboursable à \$110 pour rapporter de 8 1/3% à 12 3/4%

—suivant la date du rachat.

Circulaire complète adressée sur demande. Découpez le coupon ci-dessous. Vous êtes invité à nous téléphoner ou télégraphier votre commande à nos frais.

Crédit National, Limitée

Chambre 715, Edifice Dominion Express. Téléphone: Main 5165
145, RUE ST-JACQUES, MONTREAL



CRÉDIT NATIONAL, LIMITÉE, Chambre 715, Edifice Dominion Express, Montréal.

Sans obligation de ma part, veuillez me fournir des renseignements supplémentaires au sujet de l'émission de la Maison Dupuis Frères, Limitée.

Nom _____

Adresse _____

LEMOINE & PHILIE

MECANICIENS

Réparations de toutes sortes faites avec Soins et Promptement

Spécialité: Réparages d'Automobiles et de Clavigraphes

145 St-Antoine ST-HYACINTHE

Tél. Bell-344

—:0:—

LIVRE

sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit.

Envoi gratuit par l'auteur à votre adresse.

H. CLAYTON CO., Inc.

118 West 31st Street New-York, U.S.A.

—:0:—

Concours de The Etude

Il se pourrait fort bien que Sorel, St-Hyacinthe ou Sherbrooke ne soient pas bien représentés parmi les gagnants du concours de THE ETUDE, car les réponses sont plus nombreuses de la campagne.

Est-on trop occupé de la politique? Allons! musiciens et musiciennes, professeurs de musique, étudiez votre copie du concours et envoyez votre réponse. Il n'y a que jusqu'au 30 novembre!

Ceux qui ne sont pas encore abonnés devront se hâter, la musique est belle, la revue est sans comparaison dans le monde entier, c'est la plus vieille et la meilleure, demandez cela à votre professeur de musique.

Abonnement, \$2.25 par année.

THE ETUDE

Charles Cadoret, Agent, Casier 501

SOREL Que.

—:0:—

Bureau: 279 Cascades, Tél. 463

Résidence: 30 Ste-Anne, Laprovidence, Tél. 474W

H. LETOURNEAU

ENREPRENEUR-PLOMBIER

FERRAILLIER - COUVREUR

Spécialités:

Plomberies de tous genres, Pose d'Appareils de Chauffage à l'Eau Chaude, à Air Chaud ou à la Vapeur

Couvertures en Tôle ou en Papier; Fabrication de Ferronnerie et Réparations générales

Sans exceptions à votre disposition des Experts dont nous pouvons certifier d'avance un service prompt et garanti à des prix modérés.

Une Visite est sollicitée.

—:0:—

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE DES TRAINS A LA GARE ST-JOSEPH

8.50 a. m. vers Farnham.

11.35 a. m. vers St-Guillaume.

3.50 p. m. vers Farnham.

6.35 p. m. vers St-Guillaume.

Cet horaire est d'après l'heure de la ville, c'est-à-dire, l'heure avancée.

Tous les trains font le raccordement avec tous les trains pour les Etats-Unis, l'Ouest, etc. à Farnham.

Pour informations et achat de vos billets veuillez vous adresser à

J. E. MORIN,

23 1/2 rue Laframboise.

—:0:—

Quebec Montreal & Southern

Heure du départ des trains:

x No 60. Pour Irberville et Noyan 2.30 p. m.

? No 61. pour Sorel, 1.45 p. m.

! No 63. pour Sorel 2.45 p. m.

x Tous les jours dimanches exceptés.

? Tous les jours samedi et dimanches exceptés.

! Samedi seulement.

Pour amples renseignements, Tel. 28.

N. J. FERGUSSON,

General Passenger Agent.

L. J. Bourbeau, Agent.

St-Hyacinthe, P. Q.

—:0:—

Tél. Bell 517 15 rue Larocque

Quartier Cinq

L. P. FONTAINE

Entrepreneur-Plombier

Couvertures, Appareils de Chauffage, Système à l'Eau chaude.

Plomberie et Réparations de toutes sortes.

—:0:—

M. Eddie Chaussé, Jr.

VIOLONISTE

Elève de M. A. Chamberland, de Montréal.

Donnera des Leçons

—AU—

No 2 RUE ST-AUGUSTIN

La Providence, St-Hyacinthe

—:0:—

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les samedis. Prix de l'abonnement: \$1.50 par an. Le numéro 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à St-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et Comptabilité (Limitée.) A. J. Gaudreau, Administrateur-Gérant.

NOTES LOCALES

Personnel

Etaient en ville samedi dernier MM. E. St-Pierre, N. P. St-Pie, Noé Hébert, St-Simon, D. Beaudry, St-Damase, V. Tanguay, St-Rosalie, Adolphe Lussier, St-Charles et Victor Brunelle de St-Hilaire.

M. Appolinaire Robert de St-Jean-Baptiste de Rouville était à St-Hyacinthe pour affaires mardi.

Malade

La santé de M. J. E. Cordeau, H. C. S. laisse à désirer, depuis assez longtemps. Espérons qu'il va se rétablir.

En auto

On estime que cent cinquante machines automobiles ont dû faire le voyage de St-Hyacinthe à St-Césaire mercredi, pour l'assemblée de M. René Morin, à laquelle MM. L. J. Gauthier et Rodolphe Lemieux ont porté la parole.

Nos sympathies

Nous offrons nos sympathies bien sincères au professeur L. J. Osear Fontaine, de New Bedford, dont la jeune épouse, née Berthe Desjardins, est décédée mercredi matin. Outre son mari, elle laisse trois enfants, dont l'un âgé de quelques jours seulement.

MM. V. E. Fontaine, avocat, C. R. et H. A. Beauregard, protonotaire, beaux frères de la défunte assistent aujourd'hui à ses funérailles.

Terme de Cour

Messieurs les avocats vont avoir de la Cour Supérieure, en décembre, du 12 au 16. Elle sera présidée, cette fois, par l'honorable juge E. Fabre Surveyl. Le 12, Charrette vs Aubin; le 13, Daigle vs Bourassa; le 14, Lussier et Lussier vs Lussier; le 15 Deschamps vs Blanchard. D'autres causes seront encore mises sur le rôle.

Service anniversaire de

Dame Napoléon Tétreau

Mercredi prochain le 23 à 8 heures sera chanté à Ste-Madeleine le service anniversaire de Dame Odélie Durocher épouse de Napoléon Tétreau.

Parents et amis sont invités d'y assister.

Grève

Les cordonniers de la manufacture Ames Holden Mc Cready Ltd, de cette ville, sont en grève.

Ils prétendent que la compagnie diminue leurs gages de 50%.

De son côté, la compagnie prétend qu'elle ne les diminue que de onze à douze pour cent, soit dans une proportion moindre qu'on le fait dans un grand nombre d'autres manufactures, à Montréal ou ailleurs.

En attendant, c'est cinq mille dollars par semaine que nos commerçants ne verront pas d'ici règlement.

Soirée

Nous apprenons qu'une soirée de famille est en voie d'organisation pour fêter la Ste-Catherine au théâtre National à Marieville, le 26 novembre au soir.

On y interprétera une comédie intitulée, "Un fiandre pour deux beaux pères".

La partie musicale sera fournie par M. Gaston Nolin, ténor et Mlle Irène Mongeau, violoniste et Idola Mongeau, pianiste.

Cette soirée sera donnée sous la direction de notre jeune concitoyen M. Albert Lethiecq.

Belle Bâtisse

Nous avons admiré dans la vitrine de la Pharmacie Brodeur, la magnifique peinture représentant le bureau-chef de la COMPAGNIE D'ASSURANCE SUN-LIFE, dont M. J. A. St-Germain, 3 rue Ste-Anne est le représentant local. Nous invitons nos lecteurs à aller voir cette peinture.

Les Fermiers

MM. les fermiers des comtés de St-Hyacinthe-Rouville se sont réunis mardi après-midi, dans la salle de conseil de ville, sous la présidence conjointe de MM. Bruce Campbell, de Saint-Hilaire, et de M. Napoléon Solis, de Saint-Hyacinthe le Confesseur.

Ils se sont retirés dans une salle pour délibérer et messieurs les journalistes les ont suivis, comme c'est la coutume invariable.

De suite en les voyant, M. Campbell a fait motion à l'effet que messieurs les journalistes se retirent; ce qu'ils ont fait, vu que M. Anthime Aris paraissait en faveur de cette proposition si peu aimable.

Les délibérations durant longtemps, et les gens trouvant le temps long, un reporter à voix solide a entonné l'allouette, et, pendant un bon quart d'heure, on s'est amusé beaucoup plus que s'il se fût agi de politique.

Ces flots d'harmonie ont sans doute réveillé les délégués qui sont sortis de leur bien retiro et qui ont déclaré, par la bouche de M. Campbell que sur proposition de M. Arthur Forand, dûment secondé la présente convention croit qu'il n'est pas opportun de faire la lutte. Les cultivateurs ont des droits acquis, déclarent Messieurs Campbell et Anthime Aris; seulement, leur temps n'est peut-être pas encore arrivé. Attendons.

Le journal régional

Le journal régional, c'est celui qui est publié dans la région, par des hommes de la région pour la population de la région.

C'est celui que les familles de la région doivent recevoir de préférence aux autres. Sans doute, on conseille de recevoir les bons journaux du dehors, mais à la condition de recevoir et de lire le journal régional d'abord, puis les autres ensuite.

Le journal régional est le plus intéressant et le plus utile pour deux grosses raisons au moins: 1o il donne les nouvelles de toute la région, ce que ne font pas les autres journaux; 2o il traite toutes les questions, petites et grandes, dans un esprit qui cherche toujours le bien de la région, ce que ne peuvent pas faire non plus les autres journaux.

Le prix de l'abonnement à notre journal qui est de \$1.50, ne ruine personne. Qui donc, en effet, ne peut pas donner \$1.50 pour se procurer le seul moyen d'avoir, chaque semaine, des nouvelles de toutes les paroisses de la région?

Il suffit peut-être d'y penser pour s'abonner au "Courrier"? Eh! bien, nous faisons présentement appel à ceux qui ne sont pas encore abonnés de ne pas attendre à demain mais de s'abonner aujourd'hui même.

Club de tir Bourgeois

Dimanche dernier a eu lieu un très intéressant concours de tir au pigeon d'argile.

Tout en admettant que notre club local de "tireurs" est encore inexpérimenté dans ce genre de sport nous pouvons quand même affirmer qu'il a de l'toffe pour devenir d'une habileté qui fera honneur à notre classe sportive.

Et l'acquisition de cette habileté nous est assurée quand on sait que le club a pour directeur notre concitoyen M. Louis Bourgeois, un vieux "tireur" qui a gagné ses épaulettes dans le passé et qui est d'une habileté reconnue.

Le club compte un autre tireur non moins habile, M. Clodomir St-Pierre, qui après avoir tiré sur les boeufs avec succès ne manque pas non plus les pigeons d'argile.

Bref, nous sommes en mesure de croire que d'ici à quelque temps notre club occupera une des premières places dans ce genre de sport.

Voici le résultat de la partie de dimanche dernier.

Louis Bourgeois	25	sur 25
Clodomir St-Pierre	24	" "
Enclide Benoit	23	" "
Ubaldo Lalime	23	" "
Georges Lussier	21	" "
Napoléon Hamel	21	" "
Arthur Mongeau	19	" "
Auguste Scotte	18	" "
J. A. Vincent	17	" "
René Mongeau	13	" "
Victor Desmarais	10	" "
E. Desloges	8	" "

Il perd la vie

Pour alimenter ses usines de Saint-Rosalie avec l'eau de notre aqueduc, la Compagnie du Grand-Tronc est à faire creuser une tranchée entre les deux stations.

A cette fin, elle emploie un nombre d'hommes considérable.

Samedi après-midi, à la brunante, la journée étant finie, ces hommes se sont dispersés, les uns se dirigeant vers notre ville, les autres vers Ste-Rosalie.

M. Omer Girard était du nombre de ces derniers; seulement, au lieu de s'en aller à pied, il monta, avec huit de ses compagnons de travail, à bord d'un char à main (hand car). Il neigeait un peu, et il faisait passablement noir. Un moment donné, apercevant deux petites lumières, et réalisant que c'était un train qui se dirigeait de recueils vers St-Hyacinthe, tous se jetèrent à côté de la voie. Girard, qui se trouvait au milieu du groupe, n'eut pas la même chance que ses compagnons et fut frappé par le char d'arrière.

Il réussit cependant à se cramponner au marchepied et à s'y maintenir.

Douze ou quinze arpents plus loin, un autre M. Girard frère d'Omer, qui s'en allait à pied du côté de Ste-Rosalie, se jeta à côté de la voie pour laisser passer le train, remarquant qu'il y avait quelque chose d'anormal et se mit à faire des signaux à l'ingénieur qui arrêta de suite sa machine.

On constata alors que M. Omer Girard venait justement de lâcher prise, une main étant complètement séparée du poignet.

On l'embarqua à bord du train pour le conduire en ville. Ici, M. le Dr O. Jacques, médecin du Grand Tronc, arriva juste à temps pour constater que M. Girard était mort. Son corps a été transporté à la morgue où la famille est allée le réclamer, durant la soirée.

Le défunt, marié depuis un an, père d'un enfant, venait de s'acheter une terre pour se livrer à la culture.

Le coroner Viger a tenu une enquête et les jurés ont tenu comme étant responsable de l'accident, le chef de l'équipe occupée au creusement. Il n'aurait pas dû, à cette heure de la journée, permettre à ses hommes de mettre le char à main sur la voie ferrée.

Chez les Zouaves

Nos Zouaves ont procédé à leurs élections annuelles ces jours derniers. Il y eut deux changements importants dans les charges de Président et de Secrétaire.

MM. Eugène Chartier, après cinq années de présidence remarquable a cru devoir se retirer, à cause de ses occupations multiples. Il a été remplacé par M. Joseph Arthur Seguin. Ce dernier l'un des fondateurs de l'Association, et son premier président, a consenti à accepter la charge, à la satisfaction générale des Zouaves, qui connaissent son dévouement inlassable et son activité. M. Albert Delorme résignant comme secrétaire fut remplacé par M. J.-A. Bousquet.

L'administration religieuse, militaire et civile est la suivante:

Mgr A.-X. Bernard, Grand Aumonier; M. l'abbé F.-A. Laroche, Aumonier.

Bureau Seniors Président Général: M. E.-H. Richer, ancien Zouave Pontifical et Chevalier de Pie IX; Vice-Président Général: M. L. F. Chartier, ancien Zouave Pontifical et Chevalier de Pie IX.

Membres: MM. Thomas Larue, ancien Zouave, Samuel Casavant, Dr J. E. A. Collette.

Les Capitaines: V. L. Chartier, A. Lacroix, H. Lalumière, J. A. Bélanger, L. E. F. Chartier, L. Berthiaume.

Officiers Actifs: Capt. Commandant: Victor L. Chartier; Lieutenant: Jos Arthur Seguin; Sous-Lieutenant: Alb. Cadieux.

Bureau Junior: Président: Jos. Arthur Seguin; Vice-Prés.: Alb. Cadieux; Trés.: l'abbé F. A. Laroche; Sec.: J. A. Bousquet; Ass. Sec.: Emery Morin.

Directeurs: Capitaine V. Chartier, Ex-Capt. Eug. Chartier, A. Delorme, W. Grondin, J. E. Bissonnet, Alb. Frénière, Ad. Frénière, A. Lajoie, U. Fontaine, R. Dion.

Comités Spéciaux: Religieux: MM. l'abbé F. A. Laroche, Pres. Albert Cadieux, Albert Delorme, De la Presse: MM. Albert Delorme, Pres. J. E. Bissonnet, Alb. Frénière, Des Salles: MM. J. A. Bousquet, Pres. J. E. Bissonnet, Ad. Lajoie, D'A-musement: MM. Emery Morin, Pres. Roméo Dion, Uir. Fontaine, Artistique: MM. V. L. Chartier, Pres. l'abbé F. A. Laroche, Albert Delorme, Des Malades: MM. W. Grondin, Pres. Adrien Frénière, Emery Morin, De Placements: MM. J. Art. Seguin, Pres. V. L. Chartier, Albert Cadieux.

Bravo! les Zouaves! En Avant! et que 1922, vous reviez encore portant crânement l'uniforme des soldats de Pie IX, qu'il illustre la race Canadienne Française, dont deux vétérans vivent encore à St-Hyacinthe, les Chevaliers E. H. Richer et L. F. Chartier.

Toutes correspondances doivent être adressées au secrétaire J. A. Bousquet 88 Ste-Anne.

Glanures instructives

L'œuf de foie est le plus nourrissant, celui du canard vient ensuite, puis l'œuf de la poule et, en dernier, celui de la dinde. Malgré qu'il occupe le troisième rang en valeur nutritive, l'œuf de la poule n'en est pas moins un aliment sain et récupérateur. Il convient mieux que les viandes fortes pour les enfants et les vieillards.

Celui qui fait métier de juger de la valeur du thé et du vin s'ab-

tient de faire usage de tabac. Un dégustateur professionnel ne fume pas.

L'Autriche est dépourvue de ses plumes avant un an et tous les neufs mois par la suite.

Le temple de Salomon était l'une des sept merveilles de l'antiquité. Au prix du travail actuel il faudrait cinq billions de piastres pour le rebâtir. Néanmoins les Juifs qui possèdent le plus de richesses le reconstruiront, si Dieu le permet.

Mais aux tentatives qu'on en a faites les flammes sont sorties de terre pour chasser les ouvriers.

Il y a des transatlantiques à turbine qui consomment de l'huile au lieu du charbon. Une livre d'huile équivaut à dix livres de houille.

Des essais de détonation d'artillerie pour arrêter les tempêtes de grêle, en France et en Italie, sont restés sans résultat.

On a mesuré le diamètre du soleil: il est de 866,900 milles et s'accroît de 5 milles par siècle.

La terre s'augmente des poussières météoriques qui tombent à sa surface.

L'éléphant peut vivre de 150 à 200 ans, mais il mène une vie bien tranquille.

Ce sont les vagues chaudes et froides de l'atmosphère qui font paraître les étoiles vacillantes.

L'anneau comme alliance de mariage remonte à l'ancienne Egypte.

La superficie de la terre est de 244 millions de milles carrés, dont 96 millions pour les terres et 148 millions pour les eaux. La terre perd constamment du terrain par l'érosion des côtes.

Le "biritch" est un jeu de cartes russe dont on fait le "bridge".

Le lait, les œufs, le carbonate de potasse sont autant d'antidotes dans les cas d'empoisonnement par le zince.

Le bassin de la mer Méditerranée a une superficie de 1,145,00 milles carrés. Cette mer touche au Nord de l'Europe, à l'Est de l'Asie et au Sud de l'Afrique; elle communique avec l'Atlantique par le détroit de Gibraltar.

P. BILAUD.

Chronique des Tribunaux

Les séances de notre Cour Supérieure sont closes pour d'ici au mois de décembre. Et encore, vu les élections fédérales au commencement de ce mois, n'est-il pas bien certain qu'il y ait un terme en décembre.

La dernière cause entendue par l'honorable juge Cousineau a retenu l'attention du tribunal pendant deux jours. Elle a été suivie avec un intérêt toujours croissant par la foule. Il s'agit d'une vente de cheval par un cultivateur de La Présentation à un commerçant de chevaux, de St-Denis.

Ce dernier allègue représentations frauduleuses de la part du vendeur qui lui a passé un animal atteint de vices graves qui en diminuent considérablement la valeur. L'acheteur demande la résiliation de cette vente, et le remboursement de frais considérables encourus par suite de ces faits. La partie défenderesse soutient que l'animal était sain au moment de la vente, et que le délai pour réclamer est écoulé. Plusieurs experts et témoins ont été entendus. MM. Bousquet et V. E. Fontaine occupaient pour les parties intéressées. Le juge a félicité les procureurs des parties de leur remarquable travail dans cette cause.

Jugement plus tard.

Les réclamations de plusieurs demandeurs contre un nommé Ostiguy ont nécessairement été ajournées au prochain terme. MM. Beauregard et Gélinas de Montréal, étaient les avocats dans ces dernières causes.

Avant de clore le terme, M. le juge Cousineau a entendu la cause de A. Dupont vs Gagnon et Laplante, commerçants de foin accordé jugement au demandeur pour \$1,100,00 avec dépens. MM. Bousquet et Chagnon agissaient pour les parties concernées.

Une difficulté entre cultivateur et fermier faisant l'objet d'une poursuite devant la Cour Supérieure, et concernant M. Benoit d'Upton, et M. Duperron, de Ste-Hélène, a été remise au terme prochain, faute de temps suffisant pour expédier l'enquête. M. Louis Lussier occupait pour le demandeur; M. J.-B. Bousquet pour le défendeur.

Vu qu'il a été saisi dans cette cause quantité d'effets périssables et que des frais et pertes inutiles pourraient s'en suivre pour les parties intéressées dans le débat, le juge a ordonné au gardien de vendre ces effets au plus tôt, qui consistent en sept porcs gras, de l'avoine etc., et de déposer en cour le revenu de ces produits.

Nos tribunaux ne chôment guère cet automne. A peine la session de la cour supérieure est terminée que la cour du magistrat de district commence à siéger.

A la séance de lundi, plusieurs causes ont été appelées, dont quelques-unes remises soit à la fin de cette semaine, soit au mois de décembre. Au nombre de ce dernier groupe est la plainte de l'inspecteur Joseph Rochon, contre un marchand du nom de Roy, lequel appelle en garantie la maison Chaput, de Montréal. Il s'agit de marchandises alimentaires frelatées qui auraient été mises en vente. Le marchand de détail prétend que ce sont ses fournisseurs en gros qui lui ont livré ce produit, et qu'il l'a vendu de bonne foi, le croyant conforme à la loi. La maison Chaput se défend en disant qu'au moment où cette marchandise a été mise en vente, aucune loi ne défendait de vendre ces produits tels que vendus. L'enquête aura lieu en décembre. Une autre maison de Montréal, Rose & Laflamme, a été condamnée à une amende de \$25,00 pour la même offense, ayant été mise en cause par deux marchands entre les mains de qui l'inspecteur Rochon avait trouvé des produits non conformes à la loi. M. Adolphe Fontaine occupait pour M. Rochon, M. J.-B. Bousquet pour les marchands détaillants.

Trois autres causes de ce genre seront entendues vendredi.

La Cour a entendu l'enquête préliminaire dans la plainte de la compagnie du Grand-Tronc contre un de ses employés d'Upton, un nommé Leclerc, accusé de s'être approprié des matériaux déposés le long de la voie ferrée, notamment des bouts de tuyau de grès, un ciseau à froid et des dormants de chemins de fers avec lesquels l'accusé se serait construit des ponts sur sa terre. Examen volontaire de l'accusé plus tard. MM. Chagnon et Beauregard agissaient pour les intéressés.

Son Honneur le Magistrat Marin a été nommé substitut du juge Martineau pour la révision et la correction de la liste des électeurs de cette ville.

L'affaire Robitaille vs Bola et Simard a été ajournée de nouveau à décembre après une enquête tenue samedi après-midi à laquelle les accusés ont donné leurs témoignages, prétendant n'avoir rien fait pour induire en erreur leurs abonnés aux cours d'anglais.

De par le Monde

En 1920, 42 millions et demi de pieds de bois ont traversé le canal de Panama.

Le Japon exporte annuellement cinq millions de perches de ligne en bambou.

L'Australie produit plus de laine qu'aucun autre pays.

Le canal de Suez qui fait communiquer la Méditerranée avec la Mer-Rouge, existait dans l'antiquité. Hérodote (484-425 av.J.C.) le mentionne ainsi que Pline (61-118).

Reconstitué par Ferd. de Lesseps, il fut inauguré en 1869. Sa longueur est de 97 milles, dont 21 milles à travers des lacs. Il a coûté cent millions de piastres et les vaisseaux d'un tirant d'eau de 26 pieds peuvent y circuler. Plus de 21 millions de tonnes y passent annuellement. Il raccourcit de 24 jours le trajet entre l'Angleterre et l'Inde. Le gouvernement britannique en a le contrôle depuis 1875.

John D. Rockefeller est depuis plus d'un quart de siècle le plus riche du monde; sa richesse est estimée 37,200 millions de piastres. Il prodigue les millions chaque année pour l'avancement des sciences. Il souffre de plusieurs maladies et son estomac ne lui permet autre chose que du lait. Il ne va jamais au théâtre et ne prend aucun plaisir, ce qui autant que la richesse le distingue des pauvres gens.

Le muid est une ancienne mesure pour les grains et les liquides. C'est le "hoghead" des Anglais, qui compte pour 63 gallons; en France il vaut 286 litres de vin.

Le plus gros pagnebot est la Majestic, de la ligne White Star; il jauge 56'000 tonnes.

Lorsque la lune est le plus rapprochée de la terre, on dit qu'elle est à son périhélie.

Au Japon, une vache Holstein vient de donner en un an 37,928 livres de lait, soit plus de dix gallons par jour.

En 1890 il y avait que 75 bureaux de poste aux Etats-Unis; maintenant il y en a plus de cent milles.

Le Massachusetts est le plus épargniste des Etats-Unis.

En Finlande on fait le recensement des arbres; il y en a 307 millions. Avec la destruction des forêts qui se pratique en Canada, nous en viendrons là.

A Grenoble, près de Paris, un puis artésien lance plus de 500 gallons d'eau par minute à 32 pieds de hauteur.

Une vache Holstein-Friesland anglaise vient d'être vendue en Angleterre \$30,000.

Naple est la plus grande ville de l'Italie.

La saison des pluies à Mexico est de mai à octobre.

On utilisait les vers à soie en Chine 2640 ans av.J.C.

POL B.

ETAT CIVIL

EGLISE CATHEDRALE

Baptêmes.

11—Joseph, Jean-Marie, fils de Mastai Quellet et de Thérèse Thérberge. Par et mar: Raoul Thérberge et Antonia Thérberge.

13—Marie, Odile, Rita, fille de Omer Lemay et Marie Louise Petit. Par et mar: Charles Dion et Maria Petit.

13—Marie, France, Jeanne D'Arc, Gisèle, fille de Philias Lavalée et de Lamine Vincent. Par, et mar: Adolphe Taillon et Rose Anna Lavalée.

16—Joseph, Armand, René, fils de Philippe Labonté et de Léona Desnoyers. Par et mar: Joseph Brousseau et Léa Desnoyers.

Décès.

14—Sœur Marie Saint Alphonse, 81 ans, des Sœurs de la Présentation de Marie.

Mariage.

15—Entre Napoléon Brunelle et Marie-Rose Normand.

EGLISE NOTRE-DAME

Baptêmes.

13—Joseph, Yve, fils de Charles Raymond et de Antoinette Smith. Par et mar: Albert Raymond et Lucienne Raymond.

13—Pauline, Marie-Rose, fille de Arthur Desmarais et de Adeline Paradis. Par et mar: Joseph Michaud et Albina Fontaine.

Décès.

11—Hector Dupré, 19 ans, enfant de Stanislas Dupré et de Rosalba Dupré.

Passe-passe

D'autres tours de passe-passe de Malini nous reviennent à la mémoire.

Vous n'avez pas encore pris une carte, M. Chose, prenez en donc une s'il vous plaît. M. Chose tend vite la main pour prendre une carte, et tout le paquet était disparu.

Prendriez-vous un cigare, M. X? M. X prend le cigare que Malini a dans la main. Cela ne me fait rien dit celui-ci, j'en ai un autre. En effet, le cigare donné était à peine parti, qu'il était remplacé.

Il donne une corde à un spectateur et lui dit d'y faire un noeud. Le spectateur fait un noeud; deux hommes prennent chacun un bout de la corde, Malini met sa main sur le noeud; zut, le noeud est disparu.

Voulez-vous tenir le bout de cette petite canne, monsieur; tenez la bien solide, je vais y faire entrer la bague de votre doigt. Et vous, M. s'il vous plaît tenir l'autre bout. Ce dernier a à peine mis la main sur la canne que l'anneau est rendu au milieu.

M. Y, voulez-vous remarquer une carte? Oui monsieur.

J'ai remarqué le cinq de carreau. Est-ce cette carte ci (montrant le cinq de carreau) Oui, c'est bien cela. Malini met le doigt sur le carreau du milieu qui disparaît pour devenir un quatre.

Messieurs, dit-il, quelle carte désirez-vous que je clore sur le mur, en souvenir de ma visite? Le valet de carreau, dit quelqu'un. C'était à peine dit, que Malini lançait le paquet sur le mur, y clouant le valet de carreau avec une braquette. Ce valet est encore là.

—O:—

SAINTE-ROSALIE

Omer Girard, 22 ans, de Ste-Rosalie a été tué presque instantanément, samedi soir, quand le wagonnet sur lequel il voyageait a été frappé par une locomotive du chemin de fer national, qui se rendait à recueillir de Saint-Hyacinthe à Ste-Rosalie. Omer Girard faisait partie d'une équipe d'ouvriers occupés à construire une chute pour le chemin de fer entre deux endroits. L'accident s'est produit vers cinq heures et demie. M. Omer Girard étant placé au milieu du wagonnet et n'eut pas le temps

à suivre en 6e page

suite de la 1ère page

Il ne faut pas toujours se fier aux chiffres officiels, aux déclarations administratives. Certes, l'industrie japonaise travaille à heures réduites. Mais le nombre des broches augmente sans cesse, il doit être actuellement de quatre millions; par conséquent, la consommation du coton doit égaler celle de 1919, où les broches travaillaient à journée pleine. Aussi, quand on supprimera la réduction officielle des heures de travail, comme le fait se produira, assure-t-on, dans quelques mois, la consommation du coton par l'industrie japonaise pour la saison prochaine dépassera deux millions trois quarts de balles.

De plus, une étude, récemment publiée en Angleterre, a montré quelles énormes réserves invisibles l'industrie japonaise a accumulées pendant la guerre. Elle a pu, après un semestre d'absolue dépression, distribuer encore 18% de dividende pour l'année. Pour le semestre qui finit au 30 juin, on attend une liquidation encore plus favorable; certaines fabriques donneront des dividendes de 70%.

La Chine se trouve dans la même situation. Avec le concours du Japon, elle est en train de donner à son industrie cotonnière une importance formidable. Il y a quelques mois, elle comptait déjà 1,900,000 broches. Naturellement, le pays assure de plus en plus ses besoins, en attendant de pouvoir exporter.

En 1913, les Anglais importaient en Chine 11,704,426 pièces de coton, les Américains 2, 281,123, les Japonais 5,716,594; à quoi il faut ajouter 91,744 de diverses provenances.

En 1919, l'importation anglaise était réduite à 4,592,283, celle de l'Amérique à 622,406, mais celle du Japon s'était élevée à 8, 898,837.

En 1920, l'Angleterre a repris un peu d'avance sur le Japon; elle importe 5,784,026 et le Japon 7,935,458.

L'Inde, à son tour, rentre dans le mouvement, voire à la faveur d'un nationalisme exalté. Son mouvement commercial va même dépasser ceux du Japon et de la Chine, et il suffit, pour s'en rendre compte, de voir les bénéfices fabuleux réalisés par les usines cotonnières de la région de Bombay.

Jusqu'à présent, il est vrai, la rivalité hindoue s'est surtout manifestée par l'amoindrissement des importations étrangères, des européennes surtout. Mais il faut prévoir plus, c'est-à-dire la concurrence sur les marchés occidentaux, à la faveur d'une production intensive et d'un prix de revient justifié par toutes sortes d'avantages dans la modicité des salaires payés aux natifs.

P. de M.

Ste-Rosalie—suite de la 5e page

de suivre ses neuf compagnons et se jetait en bas. Il fut traîné quinze arpents et il eut le crâne fracturé et des blessures au dos et à un bras. Il expira quelques minutes plus tard. La victime laisse pour la pleurer, sa femme son enfant âgé de sept mois, son père, sa mère et onze frères et sœurs. Les funérailles eurent lieu mardi derniers à l'église paroissiale de Ste-Rosalie, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par le curé de la paroisse M. l'abbé V. Roy. Le service fut chanté par l'abbé A. Girard, vicaire de Marie-Ville, assisté des abbés A. Lemonde et Petit, professeurs au Séminaire de St-Hyacinthe. Parmi les personnes présentes on remarquait:

Rév. Osiar Jalbert, c. s. v.; M. Xavier Girard, père du défunt; M. Grégoire Labonté, son beau-père; MM. Hector Girard, Stanislas Girard, I. H. Girard, notaire; Ovide Girard, Etudiant; I. H. Girard, Gaston Girard, Etudiant; Emile Girard, Etudiant; J. U. Jalbert, Avocat; Aimé Gendron, Arthur Gendron, N. Labonté, H. Côté, Hector Labonté, Victor Jalbert, L. Lecours, Emile Jalbert, Amédée Jalbert, Albert Larue, Amable Girard, Alphonse Girard, Aimé Girard, Osiar Girard, Joseph Lemieux, Alexandre Dupont, Henri Lemonde, Achille Corbeil, J.-B. Lemonde, Louis Sylvestre, Jos. Dragon, Joseph Girard, Antoine Lussier, Louis Marcotte, O. Richard, Armand Lemonde, H. Labonté et autres.

Mme Florence Labonté, son épouse; Mme Xavier Girard, sa mère; Mmes F.-X. Girard, Grégoire Labonté, Hector Girard, Stanislas Girard, J. Girard, J. H. Girard, J. C. Girard, Herman Côté, Joseph Girard, Omer Larue, Aimé Girard, L. Lecours, Aimé Gendron, Achille Corbeil, V. Côté, Melle Antoinette Girard, et autres.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

ST-PIE

La population de St-Pie augmente petit à petit; ceci est dû à nos industries qui emploient un bon nombre de mains; nous avons maintenant 2601 âmes dont 2201 communicantes et 400 non communicantes; mais depuis le recensement nous avons perdu d'une famille de 5 âmes celle de René Duval qui vient nous quitter pour aller demeurer chez le voisin, à St-Hyacinthe.

La menuiserie de Jos. Benoit est terminée; il peut donc moudre le grain maintenant.

M. Nap. Bélanger propriétaire de notre système d'éclairage est à y faire des réparations; il nous laisse à espérer que bientôt nous mettrons de côté nos lampes à l'huile pour y reprendre notre lumière électrique.

Messieurs Aimé Racicot, Théophile Dufresne, Zéphir Martel et Hermidas Chaput, les registraires sont à faire les listes électorales pour l'élection du 6 décembre nous pourrions faire compléter les listes; s'il y a lieu du 22 au 27 novembre, les personnes qui veulent voter feraient bien de s'assurer si elles ont droit de vote.

Les difficultés de M. Henri Bernier avec M. Jos. Desnoyers relatives

à un accident d'auto ont été réglées à l'amiable; Messieurs les avocats ne feront pas beaucoup d'argent avec cette cause.

M. Jean Bruno Choquette est devenu "amateur de renards" il a 4 couples de renards argentés; nous lui souhaitons bonne chance dans son entreprise.

—La Ste-Catherine!! vendredi prochain!! cela fait trembler plusieurs bonnes âmes qui se voient encore forcées de la coiffer cette année à moins que nos vieux garçons se décident — il reste encore trois bons soirs pour les calmer — en attendant que vendredi soir, ils leur fassent manger de la bonne tire sans leur mettre le bonnet!!

PIERRETTE

MONTREAL

Le détective Barrette de la Sûreté vient d'arrêter un faussaire, vivement recherché depuis quelques mois par tout le Canada.

C'est un nommé Hector Landry alias Hector Beaudry, un récidiviste qui purgea à Montréal 30 mois de prison pour faux, une deuxième incarcération de 9 mois à la prison de Québec et trois années dans la prison de Lowell, Mass.

Landry vient d'être arrêté par le détective Barrette, rue Notre-Dame Ouest à la suite de longues recherches qui ont valu ce matin au limier les éloges du chef de la Sûreté.

Landry procédait toujours par le même truc. Il allait chez les marchands de charbon, ordonnait des tonnes de charbon, payait par un faux chèque et se faisait remettre le change du chèque.

Plusieurs marchands de charbon se sont faits prendre à ce truc et l'on mentionne ici les noms de MM. Legris, à Ste-Cunégonde, Heffernan et Doyle, 55 Papineau, M. Ménard, rue Demontigny, finalement comme les marchands de charbon se donnant le mot, la sûreté fut prévenue et le détective Barrette réussit à l'arrêter chez Ant. Guyot, 61 rue Canning, où il venait de le relancer.

Il a été traduit devant le juge Lanctôt qui a refusé de remettre l'accusé en liberté provisoire et son enquête a été fixée au 18 novembre.

L'honorable juge Panneton a rendu jugement dans la cause de American Box and Novelty Company contre J. Crépeau.

L'action était en recouvrement de la somme de \$304.31, montant d'un billet promissoire de \$1300 et de ses intérêts.

La défense plaideait, en substance, que le billet avait été consenti en paiement de trois actions dans le capital de la compagnie et que déduction n'en avait jamais été effectuée.

Le tribunal, statuant au mérite, a décidé que le défendeur, par son plaideur, eût dû se déclarer prêt à payer la dette qui lui était réclamée sur production des certificats d'actions et que, sans faire cette déclaration, il demandait le renvoi de l'action.

En conséquence, la Cour l'a condamné au paiement de la dette, des intérêts et des frais.

—Les jurés ont honorablement acquiescé, mardi après-midi, aux Assises, Alexandre Bouffard, accusé d'avoir, à la faveur d'une transaction, volé la somme de \$700 — son associé, J. Bergevin. Ce dernier prétendait que son partenaire avait con-

clu une vente et en avait touché les bénéfices sans lui rendre compte. Me R. L. Calder, C. R., défendeur de l'accusé, soumit au tribunal que la cause était du ressort d'une cour civile et présenta une motion de "non lieu" dont le juge Monet reconnut le bien-fondé, expliquant aux jurés que si le plaignant avait été lésé dans ses droits il devait s'adresser à un tribunal de juridiction civile pour obtenir justice. Me J. C. Walsh, C. R., procureur de la Couronne ne s'objecta pas à cette motion et les jurés rendirent sur place un verdict d'acquiescement.

TROIS RIVIERES

Jos Therrien et Wilfrid Vallières ont été condamnés, hier, par le magistrat Marchildon, à passer chacun cinq ans au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, pour le vol de tabac commis il y a quelque temps chez M. Cerrutti, de la rue St-Maurice, et le vol de marchandises au club des Hirondelles, à St-Louis-de-France, accompli en compagnie de deux jeunes gens du nom de Trapp et Young qui ont reçu, eux chacun, une sentence de six mois. Trappe aux travaux forcés. La sentence dans le cas de Young, vu son jeune âge, a été suspendue.

Therrien et Vallières ont été condamnés à cinq ans de pénitencier sur chacun des deux chefs, mais cette double sentence sera purgée concurremment, de sorte qu'ils ne passeront que cinq ans au bagne.

Armand St-Louis, Bill Duffy et Albert Russell, accusés du vol chez Blumenthal, ont été condamnés à subir leur procès aux prochaines assises criminelles, en mars 1922.

—Par l'entremise de son contentieux, la corporation de la cité des Trois-Rivières vient d'intenter en Cour supérieure douze actions contre des vendeurs de bière qui n'ont pas encore payé la taxe spéciale de \$200, qui a été récemment imposée par le conseil à ceux qui tiennent des tavernes et de \$200, à ceux qui tiennent des hôtels. Il y a sept actions de \$200, et cinq de \$400. Les vendeurs alléguent que cette taxe est illégale et que le règlement qui l'a instituée est *ultra vires*.

UNE LOCOMOTIVE TUE
UN HOMME

Un pénible accident qui a coûté la vie à un homme est arrivé samedi soir dernier sur la voie ferrée du G. T., entre Ste-Rosalie et St-Hyacinthe. Neuf hommes, sur un truck, faisaient le trajet entre les deux stations précitées, lorsqu'une locomotive frappa le truck. Tous sautèrent, excepté M. Omer Girard, vingt-deux ans, qui fut emporté avec le truck et traîné sur un mille de distance. La mort fut instantanée. Le cadavre avait la main droite coupée, le crâne enfoncé, l'estomac et les jambes brisés. La victime laisse son épouse, Adrienne Labonté et un enfant d'un an; son père, F. X. Girard, cultivateur de Ste-Rosalie, et aussi sept frères et cinq sœurs, ses oncles, l'abbé Alphonse Girard, vicaire à Saint-Jean, et MM. Clément et Honoré Girard, notaire de Montréal.

Avertissements distribués
par voies aériennes

Même les vieux coureurs des bois, que l'on pourrait supposer ne pas partager cette opinion, témoignent que l'avis imprimé, affiche ou pancarte ordonnant de prendre garde au feu, est l'arme la plus efficace de protection contre les feux de forêts. Toujours en contact intime avec chaque partie de son vaste service, la division de Sylviculture du Ministère de l'Intérieur fait imprimer chaque saison une série complète d'affiches, de façon à rendre ses avertissements aussi frappants que possible. Durant la dernière saison, deux nouvelles formes ont été ajoutées: la première consiste en affiches qui doivent être collées sur les brise-vent des automobiles pénétrants sur les réserves forestières fédérales, et l'autre en feuillets que des patrouilles forestières aériennes laissent tomber à leur passage au-dessus des campements ou des piqueniques. L'un de ces derniers est ainsi libellé: "Citoyens! Prêtez votre concours au Service Forestier pour la protection de votre propriété, en faisant attention au feu dans les bois. Patrouille aérienne coopérative. — Commission d'Aviation — Division de Sylviculture".

Efficacité des Aéroplanes dans
la protection des forêts

Deux services forestiers avec lesquels la Commission d'Aviation coopère durant cette saison, ont fait l'heureuse expérience d'éviter une véritable conflagration en transportant rapidement sur les lieux de l'incendie, au moyen d'un aéroplane juste assez grand pour les besoins d'observation et de pa-

Dr A. Bédard

Chirurgien Dentiste

190 Girouard :: St-Hyacinthe

trouille des forêts, des hommes avec leurs appareils et leurs approvisionnements. Cette coopération a été établie par la Commission d'Aviation entre le service forestier fédéral et les divers services forestiers provinciaux. Le premier cas de cette prompt intervention s'est produit dans la zone de guet de Sioux, Ontario ouest, où la Commission d'Aviation coopérait avec le ministère provincial des Terres et Forêts. A cet endroit, la patrouille aérienne découvrit un feu dans des conditions où une intervention rapide devenait nécessaire si l'on voulait éviter un incendie désastreux. Il était à soixante-quinze milles de la base et, en moins de trois heures, deux gardes-feu étaient à la tâche. Ils luttèrent sans relâche et empêchèrent le feu de se propager pendant deux jours, alors que des renforts leurs furent envoyés d'un autre point par canot; l'incendie fut maîtrisé et éteint. Les occupants du canot avaient payé durant une journée et demie pour s'y rendre. Le deuxième cas se produisit dans le nord du Manitoba où la Commission d'Aviation travailla de concert avec la division fédérale de Sylviculture. Là, un commencement d'incendie fut découvert tard dans la soirée. A l'aube du lendemain, l'aviateur et deux forestiers prenaient la route aérienne et arrivaient sur les lieux à 4 h. 30 du matin. Ils se mirent à l'œuvre tous les trois et à midi l'incendie était éteint. L'inspecteur de la division de Sylviculture loua l'ardeur des aviateurs à remplir leur tâche et enregistra l'excellente coopération existant entre les deux services. La saison actuelle de patrouille contribuera beaucoup à déterminer l'importance de l'aéroplane dans la protection de la forêt.

Reboisement des
Réserves Forestières

Les arbres nécessaires au reboisement des réserves forestières du Dominion ont été obtenus surtout des pépinières d'Indian Head et de Sutherland, Saskatchewan, mais de petites pépinières ont été établies sur plusieurs réserves près des lieux où la plantation devait se faire, de manière à favoriser le travail et à donner au personnel forestier la formation désirable en sylviculture. Ces pépinières de réserves ne seront pas pas développées de façon à constituer des centres d'approvisionnement général, mais seulement pour subvenir aux besoins des réserves sur lesquelles elles sont établies. — Rapport annuel, Directeur de la Sylviculture.

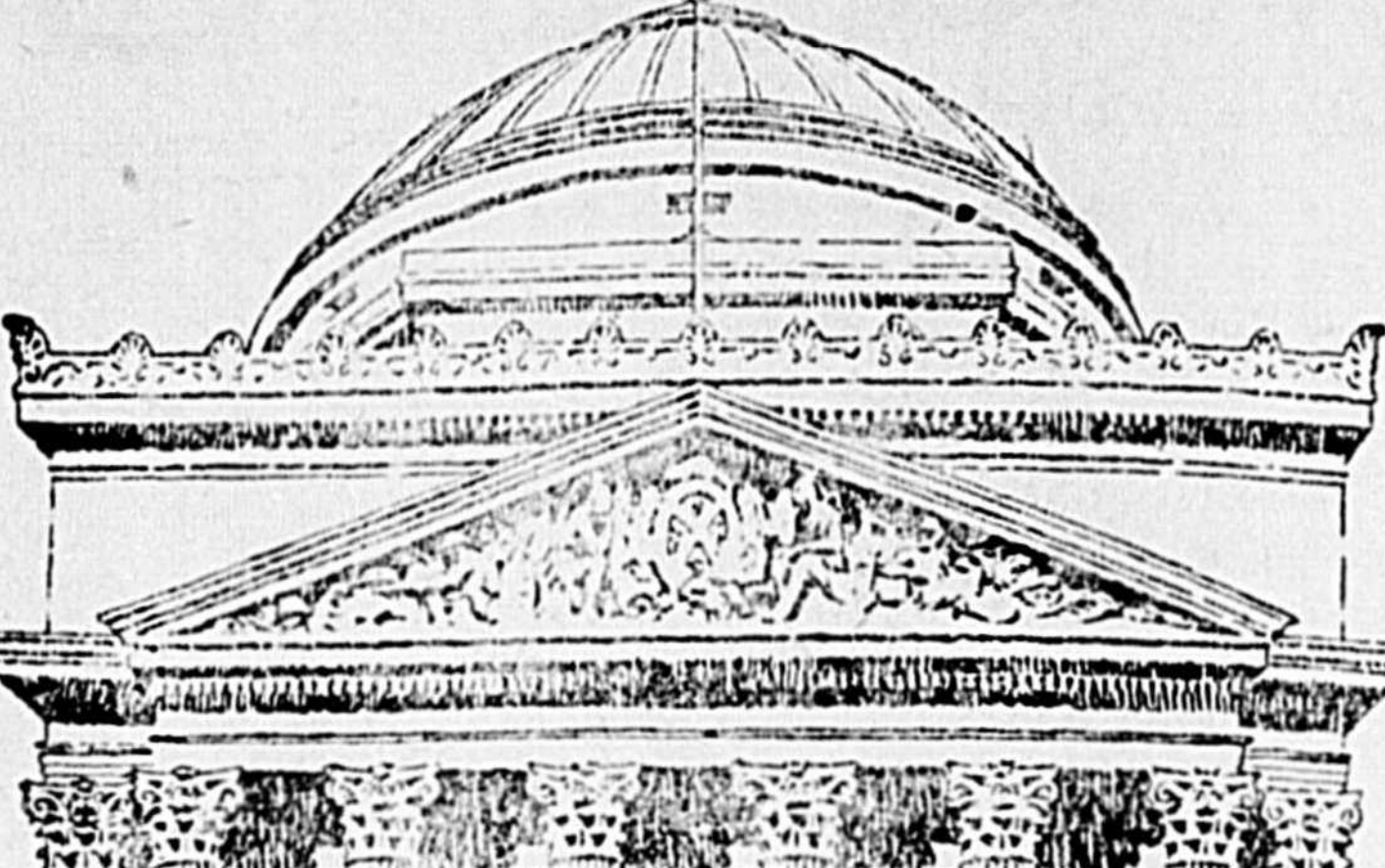
Expérimentation des Bois
d'Essences Canadiennes

Il a été annoncé récemment que la Commission des Travaux (Board of Works) du Royaume-Uni avait ajouté certains bois canadiens à la liste de ceux dont se sert le ministère. L'intention du ministre de l'Intérieur du Canada, en établissant à Montréal le laboratoire des produits forestiers qui se rattache à la division de la sylviculture, était de faire mieux connaître les qualités des bois canadiens, de façon qu'il en soit fait le meilleur usage possible. Le laboratoire fait des essais d'ordres mécanique et physique des bois canadiens et les résultats en sont publiés de temps à autre, au fur et à mesure que les recherches sur chaque espèce ou groupe ont été complétées. Les renseignements obtenus sont de grande valeur, non seulement pour les industriels qui emploient le bois en Grande-Bretagne ou dans d'autres pays, mais aussi pour les ingénieurs, les architectes et les constructeurs canadiens. Commencement par les espèces les plus importantes, les recherches se continueront jusqu'à ce que tous les bois ayant une valeur commerciale quelconque aient été soumis aux essais.

PETITES ANNONCES

EPICERIE A VENDRE. — Pour raison de santé, une épicerie bien achalandée, stock environ \$3,000 le tout bien frais. Bon marché pour prompt acheteur. S'adresser au bureau du Courrier.

ON DEMANDE une femme pour faire le ménage de bureaux. S'adresser au Dr A. Bédard, 190, rue Girouard.



**Service de Banque et Fils
Télégraphiques Privés**

La Bank of Montreal, à toutes ses succursales, peut donner à ses clients, avec l'aide de ses fils télégraphiques privés reliant tous les grands centres, les avantages d'un service d'information prompt et sûr.

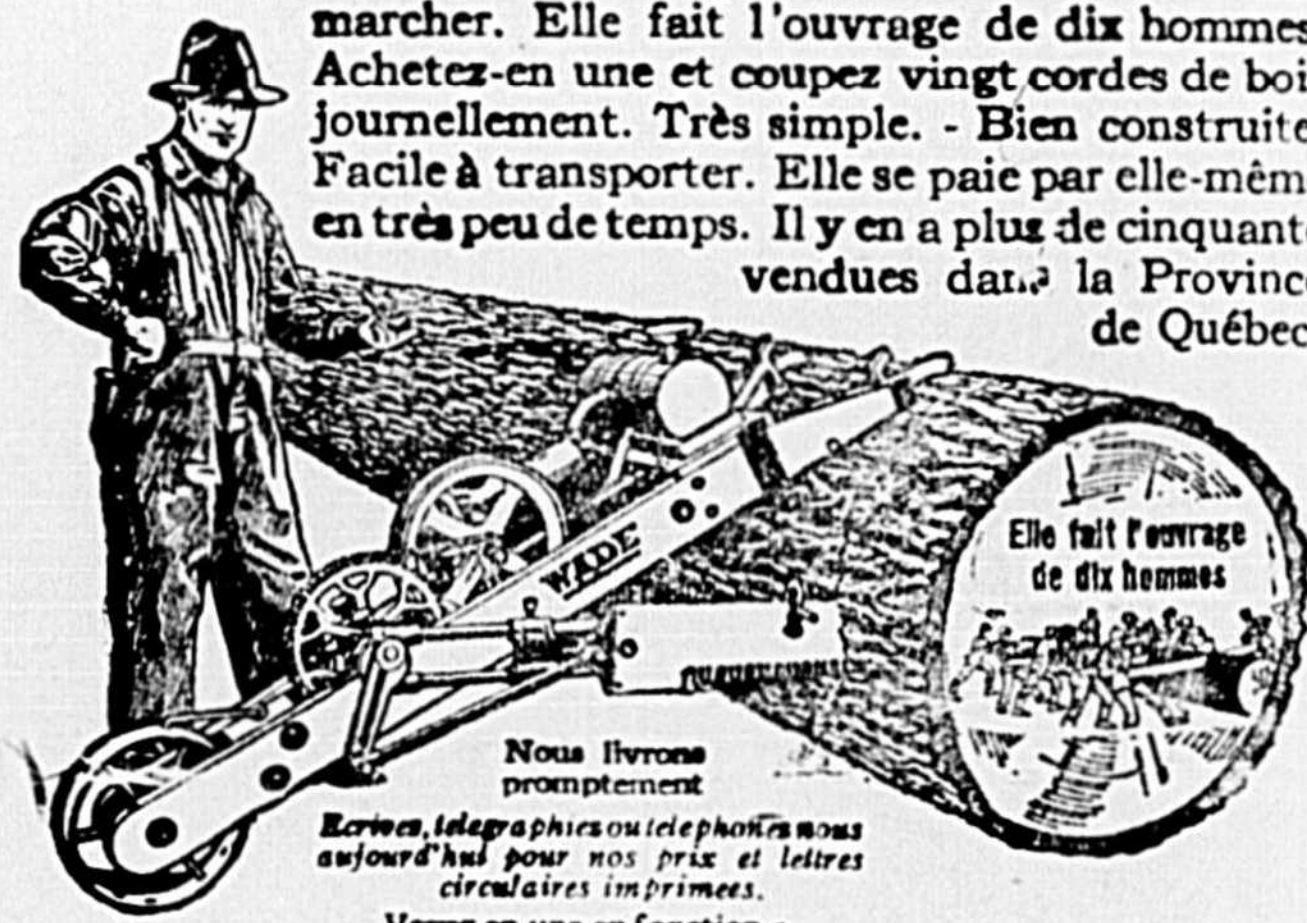
La Bank of Montreal possède les fils télégraphiques particuliers entre Montréal, Québec, Toronto, Winnipeg, Vancouver, New York, Chicago, et San Francisco.

BANK OF MONTREAL
ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS.
SUCCURSALE DE ST-HYACINTHE
L. P. PHILIE — Gérant.

SCIE PORTATIVE WADE

La Meilleure Connue
NOUVEAU MODELE

Un homme suffit pour la mouture et la faire marcher. Elle fait l'ouvrage de dix hommes. Achetez-en une et coupez vingt cordes de bois journalièrement. Très simple. — Bien construite. Facile à transporter. Elle se paie par elle-même en très peu de temps. Il y en a plus de cinquante vendues dans la Province de Québec.



The A.R. Williams Machinery Supply & Company, Limited
236 RUE ST. JACQUES MONTREAL, Que.
Tél. Main 5200

ABONNEZ-VOUS AU

COURRIER DE ST-HYACINTHE

Le plus vieux journal français du Canada

et le plus dévoué aux intérêts de la
population de St-Hyacinthe et des
environs. :: :: ::

CANADA \$1.50 par an
ETATS UNIS \$2.00 " "

Armand BOISSEAU, M.P.P., N.P.

Syndic Autorisé

PAR LA LOI DES FAILLITES.

CHANCES D'AFFAIRES.

On demande Messieurs et Dames avec temps libre pour prendre commandes de cartes privées de Noël. Expérience pas nécessaire. Album d'échantillon gratuit. Commission 35 p. c. S'adresser, 3 avenue Winchester, Westmount, Montréal.

HOMME DEMANDES

\$5 à \$12 par jour est payé à nos gradués. Nous Garantissons de vous qualifier dans peu de temps pour remplir une de ces bonnes positions payantes comme Chauffeur Mécanicien d'Automobile ou Tracteur — Batteries — Expert en Ignition d'Électricité — Vendeur — Soudeur — Etc. La plus grande institution du monde dans les métiers utiles. Notre progrès dû au succès obtenu par milliers de nos gradués qui gagnent de gros salaires ou qui sont en affaire pour eux-mêmes. Nous vous aiderons comme nous le pouvons. Si sans ouvrage ou à petit salaire demandez immédiatement notre catalogue.

HEMPHILL ECOLE D'AUTO-MOBILE ET TRACTEUR A GAZOLINE.

128 St-Laurent, Montréal.

La grande ouverture d'aujourd'hui est l'Électricité. Chaque partie de cette branche enseignée par oratique sous surveillance d'instructeurs experts.

REPRESENTANT

Sérieux demandé pour la ville et tout le district, pour placer nos lignes de spécialités chez les épiciers et les pharmaciens, conditions avantageuses, et bonne chance d'établir un commerce profitable pour un travailleur.

J. RATTRAY & CO. Limited,
Dept. des Spécialités,
140, rue Clarke, Montréal.

AGENT DEMANDES — Femmes ou filles, grosse commission. S'adresser à 60 rue St-Paul, St-Hyacinthe, Que.

PERDU. — Un porte-monnaie à mains contenant environ \$18.00, 3 passes de St-Hilaire à Montréal et un billet de passage de St-Hyacinthe à St-Hugues. Prière de remettre ou faire parvenir à Albert Lanoie, St-Hugues, P. Q.